

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ibn Khaldoun-Tiaret
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues Etrangères



Mémoire de fin d'étude élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master 2
Option : Didactique du FLE

**Thème : La compréhension de l'écrit et les difficultés lexicales
rencontrées par les apprenants**

Cas des apprenants de la 1^{ère} année secondaire

Sous la direction de :
M^{me} Kharroubi Sihame

Réalisé par :
Djeboua Samira
Benmoumene Fatima Zohra

Membres du jury :

Président : Mlle Mihoub Kheira.MAA
Rapporteur : Kharroubi Sihame.MCA
Examineur : Noureddine Djamel Eddine.MCA

Année universitaire: 2020/2021

Dédicace

Nous dédions ce modeste travail au secteur de l'éducation nationale et notamment au département de français de l'université d' Ibn Khaldoun de Tiaret.

Remerciements

Au terme de ce modeste travail, nous remercions tout d'abord Dieu le tout miséricordieux pour ses grâces qui nous ont aidées à réaliser ce travail.

Nos remerciements les plus respectueux vont à nos parents pour leur soutien qui n'a jamais failli.

Nous exprimons nos remerciements avec une profonde reconnaissance et gratitude à notre encadreuse Madame Kharroubi Sihame pour ses conseils et ses encouragements qui ont pu nous prodiguer au cours de notre travail.

Nous sommes reconnaissantes à toutes les personnes de près et de loin qui ont coopéré à la réalisation de ce mémoire.

Table des matières

Dédicace Remerciements

Introduction	7
--------------------	---

Le cadre théorique : Les mécanismes et les repères de la compréhension du texte narratif.

Le premier chapitre : Points et stratégies pour la compréhension de l'écrit.

1- Texte/discours.....	11
1-1 Distinction entre texte et discours.....	12
2- Texte/énoncé.....	13
2-2-Distinction entre texte et énoncé.....	13
3- Définition d'un texte écrit.....	14
4- Distinction entre la compréhension d'un écrit et la compréhension de l'oral.....	15
La spécificité de la compréhension de l'écrit.....	16

Deuxième chapitre : Moyens d'analyses des différents types de textes.

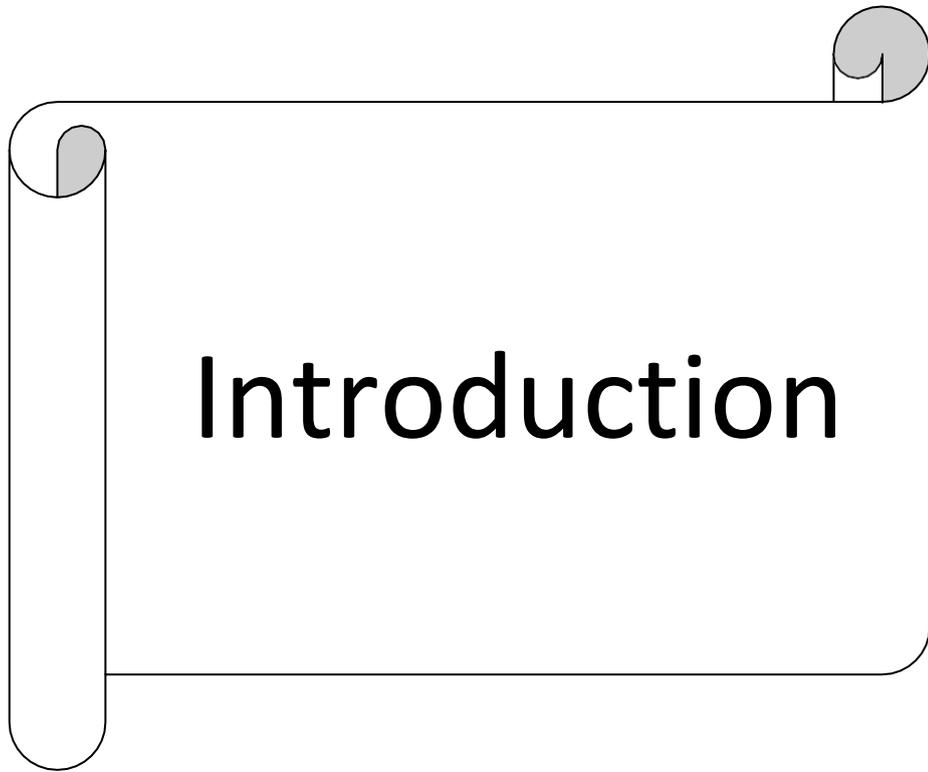
1-La thématique	20
2-Le système de l'énonciation	21
3-La progression thématique.....	25
4-La visée communicative.....	26

Troisième chapitre : la compréhension de l'écrit et les contraintes lexicales.

1.Lexique /vocabulaire.....	28
1-1-Distinction entre lexique et vocabulaire.....	29
Sens /signification	29
2-1-Distinction entre sens et signification.....	30
3.Différents niveaux des contraintes lexicales	30
4.Stratégies pour surpasser les contraintes lexicales	32

Le cadre pratique : L'enseignement-apprentissage du texte narratif.

contexte et méthodologie de l'expérimentation	34
Description de la méthodologie de recueil des données	34
3.Analyses et commentaires des résultats	35
Préconisations didactiques ou pistes didactiques	54
Conclusion	56
Bibliographie.....	57
Annexes.....	59



Introduction

Introduction

L'enseignement est un métier qui exige l'appropriation d'un ensemble de connaissances théoriques notamment celles qui concernent la didactique et la pédagogie ; ces deux disciplines requièrent les différentes aptitudes et savoir-faire nécessaires à la carrière professionnelle.

L'enseignement de français a pour objectif de développer des compétences à partir desquelles l'apprenant sera capable de lire, d'écrire et même de produire d'une façon correcte des textes de différents types (explicatif, argumentatif, narratif...etc.). Avec l'avènement de l'approche communicative, la didactisation de l'écrit a connu un renouvellement non négligeable. Ceci a permis d'une part la rénovation des pratiques d'enseignement de l'écrit et d'autre part la prise en considération des situations de communication dans lesquelles sont produits les textes. Nous constatons que les enseignants ne cessent d'exprimer leur insatisfaction en répétant à chaque fois que les apprenants ne comprennent pas un tel énoncé, telle question, tel texte.

L'étude que nous proposons aujourd'hui portera plus précisément sur la question de la compréhension de textes chez les apprenants non francophones en tant que compétence enseignée à travers les différents types de lectures : discours objectif, discours théâtral, l'argumentation, le reportage touristique; pour dire que ces apprenants pourraient, grâce à cette compétence, aborder les différents documents écrits pour mettre en exergue la dimension culturelle ; ce qui permet de pouvoir renforcer le processus de l'enseignement/apprentissage

L'enseignant est un médiateur, il apporte des modèles d'apprentissages qui sont travaillés sous la pression de multiples contraintes.

Ces contraintes sont généralement liées à la nature des savoirs enseignés, aux démarches des apprenants dans les apprentissages. En effet, L'enseignant est appelé à faire comprendre à ses apprenants des textes de spécificités variées. Cela lui exige de simplifier son savoir pour le vulgariser et d'avoir une expérience assez longue. Le texte ne va pas de soi et que sa composition autant que sa lecture ne sont possible qu'au près de cette expérience.

Parvenir à décoder un texte en langue étrangère n'est pas chose aisée, c'est en effet un processus complexe qui requiert l'appropriation de compétences (textuelles, linguistiques, pragmatiques...) inhérentes à la langue étrangère. Ces compétences peuvent être activées par les transferts lecture/compréhension. La lecture est le point de départ et la condition préalable de tout développement dans l'acquisition et l'apprentissage des langues étrangères ; elle permet aux apprenants d'acquérir des attitudes pour développer leurs compétences et

Introduction

habiletés dans la compréhension de l'écrit. Cette dernière a pour but d'amener les apprenants progressivement vers le sens d'un écrit, à comprendre et à lire différents types de textes ; cela montre que cette expérience ne vise pas la compréhension immédiate d'un texte, mais l'apprentissage progressif de stratégies de lecture dont la maîtrise doit être à long terme. Par conséquent, enseigner la compréhension de l'écrit aux apprenants ; c'est faire développer leur lexique et leur permettre d'avoir une idée sur les techniques d'écriture. Les apprenants vont s'approprier des méthodes qui permettront de s'adapter et de progresser dans des situations authentiques de compréhension écrite. Pour qu'ils puissent accéder au sens en ayant une capacité d'interprétation et d'analyse à laquelle contribuent le cotexte, le contexte et les situations propres à chaque type de texte.

D'un point de vue didactique, la compréhension d'un texte écrit suggère qu'on comprenne les aspects de la langue : le lexique et la morphosyntaxe. La didactique cherche à établir une progression adaptée aux apprenants en tenant compte de la diversité des classes et l'hétérogénéité de niveaux des apprenants.

Dans le cadre d'un mémoire de Master, nous allons mener une enquête pour mettre en lumière les difficultés lexicales rencontrées par les apprenants de secondaire lors de la compréhension de l'écrit.

Notre recherche se base sur la didactique en vue d'entériner des principes qui nous aident dans notre étude sur la compréhension de l'écrit. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'interroger cet écart :

Comment les apprenants peuvent-ils faire une compréhension thématique sans comprendre le lexique d'un texte écrit ?

Pour tenter d'apporter une réponse à cette question nous émettons les hypothèses suivantes :

1/ La méthode adoptée par l'enseignant qui est l'approche communicative favoriserait la compréhension thématique.

2/ Le contexte pourrait aider les apprenants à saisir le contenu sans expliquer le texte mot à mot.

3/ Les éléments périphériques permettraient aux apprenants de cerner le sens du texte sans déchiffrer le lexique en faisant une compréhension linéaire.

Cela nous permettra non seulement de dévoiler les différents obstacles qui entravent la compréhension de l'écrit en français langue étrangère au niveau des apprenants de la 1^{ère} année secondaire, mais aussi de franchir les

Introduction

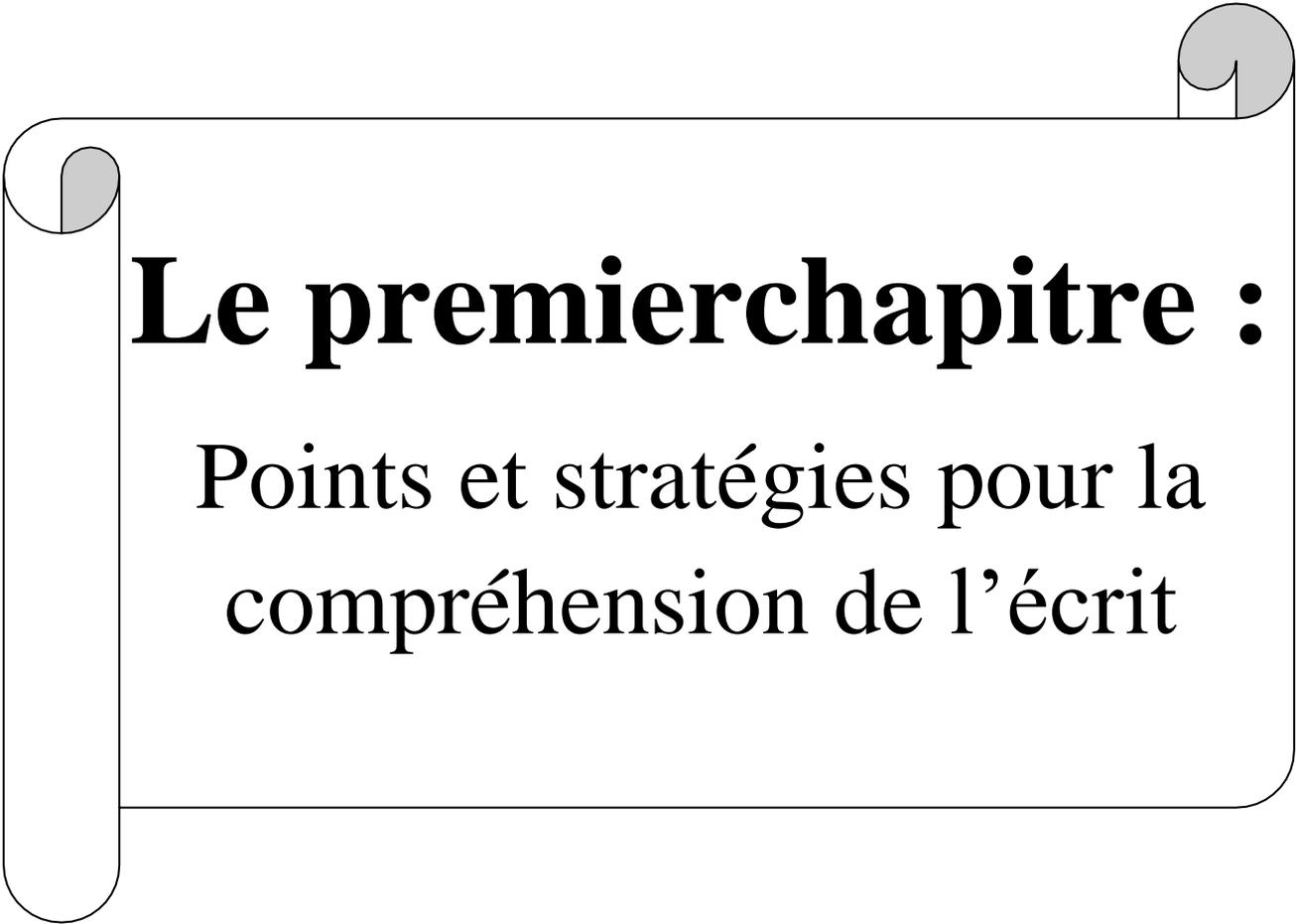
champs de réflexions sur les processus de compréhension et leurs effets sur l'accès au sens des textes écrits.

Afin de traduire nos préoccupations ainsi que la nature et la particularité du thème nous nous proposons de subdiviser notre travail en deux parties distinctes :

- Une partie théorique, qui se composera de trois chapitres.

Nous avons consacré le premier chapitre aux points et aux stratégies pour la compréhension de l'écrit. Nous cernerons dans un premier lieu la définition et la distinction de quelques concepts (Texte, discours, compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral). Le deuxième chapitre entame les moyens d'analyse de différents types de texte. Nous allons parler aussi de la thématique, système de l'énonciation, progression thématique et visée communicative. Le troisième chapitre traite les différents niveaux des contraintes lexicales et les stratégies pour les surpasser.

- Une partie pratique, elle se composera d'un seul chapitre qui sera réservé à l'expérimentation qui est fondée certainement sur le théorique des trois premiers chapitres. Il s'organise autour d'un questionnaire destiné aux enseignants(PES) de FLE pour déceler les contraintes lexicales que leurs apprenants rencontrent lors de l'étude d'un texte écrit. Ce travail n'a nullement la prétention de répondre à toutes les questions relatives aux processus ainsi qu'aux difficultés de la compréhension de l'écrit en FLE. Nous allons néanmoins apporter quelques éléments de réponses qui à notre sens prennent en considération les concepts théoriques élaborés par les différentes recherches et le degré de leur conception d'une part, et d'autres part, leur mise en application dans les contextes sur lesquels nous avons travaillé.

A decorative graphic of a scroll with a black outline and grey shading on the rolled-up ends. The text is centered within the scroll.

Le premier chapitre :

Points et stratégies pour la
compréhension de l'écrit

La distinction entre les concepts suivants :

1-Texte/discours :

De nombreuses disciplines s'intéressent aux questions de la classification de traitement des textes et des discours : linguistique, sémiotique, sociologique et psychologie delangage.

Le terme « texte » s'emploie avec une valeur plus précise, quand il s'agit d'appréhender l'énoncé *comme formant un tout, comme constituant une totalité cohérente*. On a en effet tendance à parler de « texte » pour des productions verbales orales ou écrites qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel. C'est pourquoi, dans l'usage courant, on parle, comme le note D. Maingueneau¹ de « *textes littéraires* », de « *textes juridiques* », et l'on répugne à parler de « texte » pour une conversation.

Le texte est une production verbale ou écrite qui obéit à des règles spécifiques. C'est pourquoi le texte est la représentation d'une unité sémantique (rapport au texte = rapport sémantique) et d'une unité linguistique (obéissant à des règles formelles).

D'après Charadeau (1993, P.28) : le texte est « *Un objet qui représente la matérialisation de la mise en scène de l'autre langage. Il est un résultat toujours singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de productions particulières.* »

La notion de texte s'est éloigné de son sens quotidien pour devenir central en psychologie du langage et en psycholinguistique ou elle désigne l'ensemble des énoncés oraux ou écrits produits par un sujet dont le but de constituer une unité de communication(Branckart ,Fayol). Cette notion a connue une vogue particulière avec ce qu'on a appelé d'une manière un peu métaphorique les grammaires de texte dans l'idée née chez les anglicistes tchèques(Danes ,Svoboda...)c'est réponde en suite en Europe à la fois dans les pays de langue allemande(Petôfi)et de langue anglaise(Halliday et Hasan).

Certains des premiers travaux prenant pour cible le français ont été produits par des enseignants étrangers de français(Danemark). Les études se donnent pour cible des régularités observables dans l'organisation du texte, au-delà de la phrase. Elles distinguent souvent trois phénomènes :

1- La microstructure textuelle, qui concerne le phénomène inter phrastique (substitutions anaphoriques, connexions temporelles et lexicales, articulateurs phrastiques...)

¹ - Dominique Maingueneau, **Analyser les textes de communication**, éd. Armand colin, paris, 2000 : 43.

2- La superstructure : elle concerne la planification qui manifeste les textes au niveau de leurs grandes masses. On observe par ailleurs que ces plans de texte permettent de construire des typologies (Adam).

3- La macrostructure, qui définit globalement texte et le caractérise comme un tout, d'un point de vue sémantique (hyper-thème) que pragmatique (macro-acte du langage sous-jacent).

L'origine du mot discours : vient du nom latin « Discursus », d'après cours. Il désigne un propos que l'on tient « conversation, dialogue, entretien. C'est un développement oratoire fait devant une réunion d'une personne. (Le Petit Robert)²

Il se définit comme un message que l'on veut faire passer, et que l'on développe verbalement et oralement devant un groupe de personnes. (CF. La théorie de Hans Kamp, celle de N.Asher.etc)

1-1 : Distinction entre texte et discours

Texte et discours sont deux notions distinctes, le texte relève de la linguistique textuelle et le discours de la sémiotique discursive. Le discours est lié avec l'énonciation et le texte avec l'énoncé. Dans ce sens, Cuq(2003) affirme : « Il s'oppose alors au discours, notion plus pragmatique qui réunit le texte et son contexte et caractérise la qualité discursive par sa cohérence ».

Dans la langue courante le terme « texte » renvoie à un document écrit et le terme « discours » à une communication orale. Cependant, si dans la langue courante la distinction texte / discours est relativement claire, en linguistique l'emploi de ces termes est un peu compliqué.

En situant l'emploi en linguistique du terme « texte », on constate qu'il a une portée beaucoup plus large que dans la langue courante. Il ne sert pas uniquement à qualifier un texte « écrit », il peut s'appliquer également à la transcription / enregistrement d'un dialogue ou de toute autre situation d'oralité formant une unité ou un ensemble de communication. Pour Brown et Yule³, par exemple, le texte est tout simplement « *the verbal record of communicative act* » (1983 : 5). Autrement dit, c'est la reproduction d'un acte de communication

² - Paul Robert, **Le petit robert**, éd. Roto, paris, 2011 : 249

³ - Brown et Yule, cité par S. C. Thomas dans : **La cohérence textuelle**, l'Harmattan, 2000 : 28

Chapitre 01

En linguistique le terme « discours » n'est pas relié obligatoirement à la notion d'oralité. Il est souvent associé aux conditions de production. le discours est « *une unité plus large que le texte* » (1987 : 26) mais reste forcément en rapport avec les conditions de production déterminées. En tant que tel il relève de la notion de genre et de l'idée d'une appartenance à une communauté particulière. Dans ce contexte, « discours » n'est pas susceptible du pluriel : il s'agit du discours scientifique ou du discours administratif, c'est-à-dire de l'usage de la langue dans une situation réelle (Maingueneau, 1996 : 36).

La distinction texte / discours en linguistique s'appuie pour une grande part sur la question de contexte. Selon J.M Adam⁴, une première distinction qu'il déclare « assez communément admise » se résume de la façon suivante :

Discours = Texte + Condition de production
Texte = Discours – Condition de production

Autrement dit le discours n'est pas seulement caractérisé par ses propriétés textuelles mais également par son existence dans une situation de communication particulière. Par contre, le texte est un objet plus abstrait obtenu au moyen de soustraction du contexte du discours concret. Cette définition converge avec celle proposée par Denis Slakta dans laquelle il distinguait le texte, « objet formel abstrait » du discours, « pratique sociale concrète » (1975 : 31).

Quoi qu'il en soit, comme le note F. Rastier, l'opposition discours / texte reste aujourd'hui souvent réaffirmée : « *Nous admettons, avec les tenants de l'École française d'analyse du discours qu'un discours est une production linguistique formant avec ses conditions de production socio-idéologiques un tout accessible à la description. Nous admettons en outre à la suite des théoriciens de la linguistique textuelle (J-M. Adam, 1990) qu'il convient de distinguer le discours (entendu avec l'acception précédente) du texte (objet empirique et tout à la fois objet de la réception)* ».

En définitive nous ne pouvons pas séparer texte et discours, ni théoriquement, ni méthodologiquement. Selon la tradition greimassienne, le texte est de l'ordre du contenu.

2- Texte /énoncé :

Les textes sont des objets linguistiques réalisés au moyen de la langue, c'est pour quoi ils obéissent à des règles et véhiculent des représentations inhérentes aux langues dans lesquelles s'inscrivent des réalisations. Les textes peuvent être considérés à la fois comme des énoncés linguistiques et comme des discours marqués par les caractéristiques de leur énonciation.

⁴ - J.M Adam, **Éléments de linguistique textuelle**, éd. Mardaga, Liège, 1990 : 23

Dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde⁵, énoncé est défini comme : « L'énoncé est, comme son nom l'indique, le produit de l'énonciation quand nomme aussi acte locutoire. Ce terme neutre présente l'avantage de ne pas anticiper sur la (bonne) forme grammaticale qu'il est censé prendre. Il désigne cependant à priori l'unité de base du discours. En tant que tel, il permet de remplacer la notion de phrase, peu adoptée à l'analyse des discours oraux en particulier. »

En linguistique, un énoncé peut être défini comme une séquence orale ou écrite résultant d'un acte d'énonciation c'est-à-dire, produite par un sujet énonciateur dans une situation donnée.

L'énoncé signifie l'unité linguistique fondamentale de la plupart des analyses modernes en linguistique et en philosophie de langage.

Certains linguistes dans l'œuvre de Dominique Maingueneau⁶, définissent l'énoncé comme l'unité élémentaire de la communication verbale, une suite douée de sens et syntaxiquement complète : ainsi, « Léon est malade », « Oh ! », « Quelle fille ! », « Paul ! », etc., seront autant d'énoncés de types distincts. Nous utilisons souvent « énoncé » avec la valeur de phrase, inscrite dans un contexte particulier, il faut qu'il ait une relation entre la phrase est ce qui suit et nous parlons plutôt du texte pour les unités verbales relevant d'un genre du discours autrement dit, le discours est constitué par une séquence d'énoncés formant tout autonome.

La distinction entre énoncé et texte se situe donc sur le plan linguistique et structurel en considérant que l'énoncé est une valeur de phrase inscrite dans un contexte particulier. Il se caractérise, à cet effet, par son imprécision relative à ses limites de longueur et d'absence totale de cadre grammatical ou sémantique. Tandis que le texte est une production verbale ou écrite qui obéit à des règles spécifiques. C'est pour quoi le texte est la représentation d'une unité sémantique (rapport au texte = rapport sémantique) et d'une unité linguistique (obéissant à des règles formelles).

3- définition du texte écrit

C'est une suite de signes linguistiques constituant un écrit ou une œuvre.

C'est une production signifiante résultant d'un travail d'écriture sur la langue qui

⁵ - Jean Pierre Cuq, **Le dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde**, éd. Asdifle, Paris, 2003 :82

⁶ - Dominique Maingueneau, **les textes de communication**, éd. Armand Colin, Paris, 2000 :45

constitue un engendrement du sens dans lequel se trouve la redistribution des morceaux de codes, des formels, des modèles rythmiques, des fragments de langage sociaux ... etc.

4/La distinction entre la compréhension de l'écrit et la compréhension de l'oral :

La compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou lit (compréhension écrite). La compréhension de l'écrit est l'une des compétences à travailler dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères qui vise l'analyse de la typologie textuelle et l'acquisition de différentes techniques d'écrit. Cependant, la compréhension de l'oral est une compétence qui vise l'acquisition progressive des stratégies d'écoute et de construction de sens de divers énoncés oraux. Les apprenants adoptent plusieurs niveaux de compréhension qui vont de la compréhension de base à la compréhension fine. La classification la plus courante consiste à parler de la compréhension littérale, et inférentielle.

1- La compréhension littérale ou de surface : provient de l'information donnée précisément dans le texte.

2- la compréhension inférentielle : demande au lecteur de faire des liens entre les différentes parties du texte.

Dominique Maingueneau, dans son œuvre « Analyser les textes de communication » associe traditionnellement oralité et instabilité, écriture et stabilité ; les paroles s'envolent, et les écrits demeurent. Dans la compréhension du texte écrit, le Co-énonciateur établit une distance avec le texte cela ouvre un espace pour un commentaire critique ou des analyses : le lecteur peut scruter le texte, rapprocher telle partie de telle autre, de façon à élaborer des interprétations. A l'oral le Co-énonciateur partage le même environnement que le locuteur, il réagit immédiatement à son intonation, ses attitudes, etc. A l'écrit l'apprenant doit procéder à une lecture personnelle. Alors qu'il lui est difficile de maîtriser le cours d'une interaction orale, qui engage au moins deux partenaires, il peut imposer son mode de consommation, son rythme d'appropriation : lire à la vitesse qu'il lui convient, silencieusement ou à haute voix, attentivement ou en survolant, s'interrompre quand il veut.

Par ailleurs, La compréhension de l'écrit se distingue de la compréhension de l'oral au niveau du choix de supports et la nature des activités pédagogiques ; la compréhension de l'écrit adopte des documents visuels ainsi les articles de presse, extraits de romans, manuscrits...etc. Tandis que la compréhension de l'oral se base sur des supports audio /audio-visuels comme les chansons, enregistrements, films...etc.

Chapitre 01

Pour comprendre un texte écrit l'apprenant doit avoir des habiletés en lecture qui lui permettent d'accéder au sens de message écrit alors que la compréhension orale demande à l'apprenant d'écouter attentivement en bâtissant des hypothèses qui lui permettent de répondre aux questions.

L'apprenant peut avoir la chance de lire un texte et le relire plusieurs fois or à l'oral l'apprenant ne peut pas dépasser trois écoutes.

La démarche didactique adoptée par l'enseignant se différencie d'une compétence à l'autre.

A l'écrit, le déroulement d'une activité pédagogique s'articule autour de points suivants :

- 1- Mise en situation : mettre l'apprenant dans un bain linguistique pour anticiper sur le thème.
- 2- Observation des éléments paratextuels et l'image du texte pour formuler des hypothèses.
- 3- Lecture silencieuse et consignée.
- 4- Analyse : confirmer ou infirmer les hypothèses.
- 5- Moment d'intégration (Synthèse orale).

En revanche, à l'oral l'enseignant suit les étapes suivantes :

- 1- Pré-écoute : visionner sans le son pour permettre à l'apprenant de bâtir des hypothèses.
- 2- Première écoute : repérer la nature du document (narratif, argumentatif, interview...etc.), l'énonciateur et le destinataire, le thème traité et le registre de langue utilisé.
- 3- Deuxième écoute : dégager les mots clés, comprendre en détail, prendre notes et répondre à la consigne.
- 4- Troisième écoute : permettre de confirmer ou infirmer les hypothèses du sens.

5 /La spécificité de la compréhension de l'écrit :

Selon Jean- Pierre- Cuq : « *Le processus de compréhension de l'écrit n'est pas aussi simple qu'il paraît, car il nécessite à la fois un transfert d'informations en langue maternelle, des connaissances en langue étrangère ainsi que des connaissances extra linguistique.* »

Chapitre 01

L'objectif global de la compréhension de l'écrit est d'acquérir de bonnes méthodes de lecture et de parvenir à une automatisation des opérations pour dégager rapidement l'accès au sens. Il s'agit d'éviter la lecture linéaire, le déchiffrement mot par mot.

En ajoutant que la compréhension de l'écrit met en relation les intentions d'un auteur avec les connaissances du lecteur.

Lire un texte aux apprenants n'est pas une tâche difficile, mais tirer profit de cette expérience pour leur faire acquérir les habiletés en compréhension peut leur être bénéfique. La compréhension d'un texte exige des lecteurs la reconnaissance des mots et leurs significations. Ils doivent activer les connaissances antérieures pertinentes, générer les inférences et réparer, si nécessaire, les pertes de compréhension.

En effet, comprendre un texte c'est effectuer une représentation mentale cohérente en combinant les informations explicites et implicites de l'auteur aux propres connaissances de l'apprenant, cette représentation dynamique se transforme au fur et à mesure de la lecture qui n'est autre qu'une activité incontournable dans la compréhension d'un écrit. La lecture est définie dans le dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde comme : « Action d'identifier des lettres et de les assembler pour comprendre le lien entre ce qui est écrit et ce qui est dit. ». Selon Sophie Moirand la lecture n'est pas un processus linéaire, mais une succession de mouvements oculaires rapides (progression, fixation, retour en arrière) et inconscients. On distingue des lecteurs rapides ou lents, selon le critère de la saisie globale (nombre de mots perçus en un temps donné).

La lecture permet à l'apprenant d'améliorer ses stratégies de compréhension et développer une attitude d'un lecteur actif (justifier, expliquer, débattre...etc.)

L'apprenant a le choix de suivre une stratégie de lecture bien appropriée qui dépend de la nature et la longueur du texte. Ces deux éléments peuvent orienter plus ou moins sa compréhension :

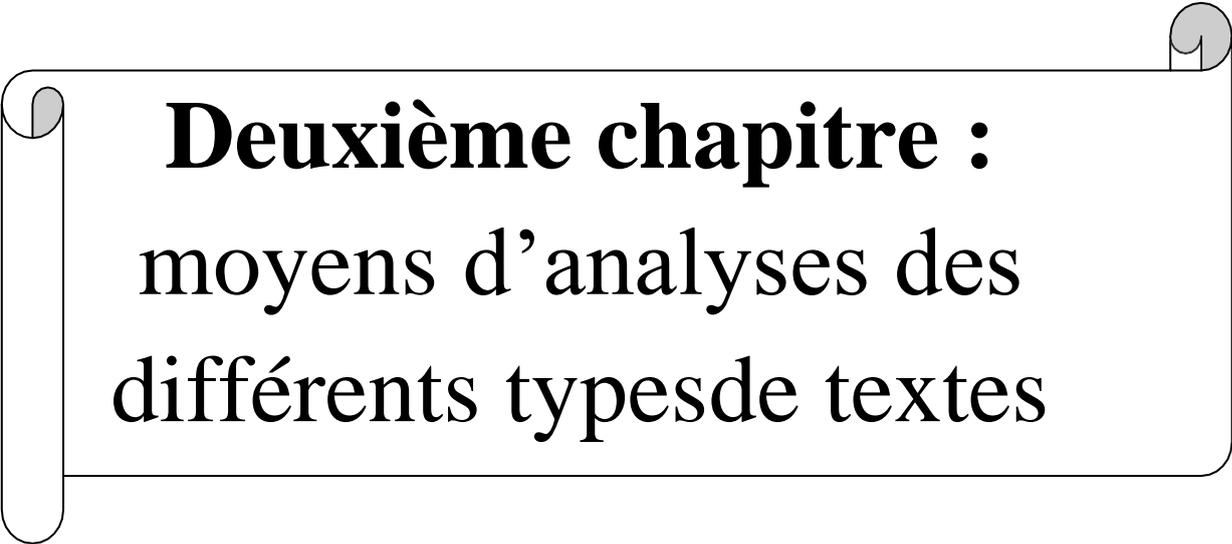
✓ La lecture studieuse : sert à analyser le texte en détail, à répondre aux questions et structurer les informations mémorisées. Le lecteur part de la forme au fond.

Chapitre 01

✓ La lecture balayage (repérage) : vise à chercher l'essentiel d'un texte et d'éliminer ce qui n'est pas important pour l'apprenant.

✓ La lecture sélective : a pour objectif de rechercher une information précise et ponctuelle.

La lecture est un outil important en faveur du développement des compétences scripturales car elle constitue une étape intéressante dans l'appropriation de plusieurs codes : syntaxe, vocabulaire, orthographe, morphologie...etc., l'apprenant va arriver à une meilleure production écrite.



Deuxième chapitre :
moyens d'analyses des
différents types de textes

Chapitre 02

1-La thématique : est tout ce qui appartient ou est relatif à un thème. Il s'agit de quelque chose que l'on fait ou organise en fonction d'un sujet donné.

Le thème d'un texte est le sujet, c'est-à-dire principal, ayant une certaine portée universelle, à partir de laquelle est construite l'intrigue d'une histoire. Parfois exprimés explicitement mais plus souvent abordés de manière implicite, les thèmes sont développés dans l'ensemble d'un texte ou dans une de ses parties.

Dans un texte littéraire, on retrouve un ensemble de thèmes liés ou non qui traitent généralement de l'amitié, de l'amour, de la trahison, de suicide, du courage ...etc, certains sont des thèmes majeurs alors que d'autres sont des thèmes secondaires.

L'apprenant est censé relever les thèmes fondamentaux dans une histoire, cela lui permet de dégager ce qui est mis en valeur par l'auteur et le narrateur.

Les thèmes entamés dans un texte narratif sont souvent retrouvés dans les discours, les actions, les réflexions, les valeurs ... des personnages.

Les thèmes se diffèrent selon le genre de récit :

1- Dans un récit sportif : les thèmes pourraient être l'esprit d'équipe, compétition, endurance, motivation...etc.

2- Dans un récit policier : les thèmes pourraient être la justice, la persévérance, la minutie, le travail d'équipe, l'intégrité...etc.

3- Dans un récit d'amour, les thèmes pourraient être le respect, la complicité, la famille...etc.

Il est moins évident de réussir à dégager des thèmes précis dans un texte, cela exige l'apprenant à fournir des efforts qui lui permettent de cerner le sujet développé par l'auteur en suivant les étapes ultérieures :

1- Etudier les champs lexicaux pour dégager le vocabulaire récurrent.

2- Trouver les grands enjeux de l'histoire et les défis que les personnages relèvent.

3- Utiliser les éléments du schéma narratif et du schéma actantiel pour approfondir la compréhension de l'histoire et de chacun des personnages.

4- Demander comment les personnages réussissent à rétablir des situations, à résoudre des problèmes.

5- Questionner sur le message principal du récit, sur les raisons qui ont mené à son écriture.

Pour mieux comprendre un texte argumentatif, il est important de repérer la thèse, les arguments, les exemples et les principaux connecteurs logiques.

Pour réussir à saisir la thématique d'un texte argumentatif, il faut suivre la démarche suivante :

1- Relever les éléments du paratexte : titre du texte, auteur, date et lieu de publication...etc.2-Répondre aux questions suivantes :

- ✓ Qui parle ? (auteur)
- ✓ A qui parle ? (destinataire)
- ✓ De quoi ? (thème, thèse) à l'aide de champ lexical dominant.

2- Le système de l'énonciation :

L'énonciation ou les marques de la présence de l'auteur dans le texte. Ce sont l'ensemble des conditions dans lesquelles l'énoncé (message écrit ou oral) est produit.

La situation de l'énonciation implique : un énonciateur, un destinataire, un moment, un lieu, une visée (objectif recherché par l'énonciateur).

L'énoncé est le résultat de cette action.

Pour étudier les marques d'énonciation, il faut d'abord repérer les indices de cette communication entre « je » et « tu ».

1- Les indices de personne : nous marquons la présence du locuteur, les embrayeurs (pronoms personnels, pronoms possessifs ...) qui ne se comprennent pas en dehors de la situation d'énonciation.

Généralement le « je » désigne le destinataire .En revanche, le « il » désigne quelqu'un ou quelque chose qui a été dans l'énoncé et ne défend pas la situation d'énonciation « la non - personne ».

2- Le lieu et le moment d'énonciation (où et quand l'énoncé est produit) : ils se définissent par l'emploi des déictiques (les expressions ou les adverbes). L'acte d'énonciation se situe à un moment donné et dans un lieu repérable dans le texte.

Ex (: hier, aujourd'hui, demain, maintenant...) qui ont pour repère le moment de l'énonciation. Contrairement à (ce jour-là, le lendemain, la semaine suivante...) qui ont pour repère le moment de l'énoncé.

3- Les temps verbaux : le temps par excellence de l'énonciation est le présent. Le temps de l'énonciation et le temps linguistique ne coïncident pas toujours. Ex : je suis absent cette après-midi : temps de l'énonciation : quelques secondes. Temps linguistique : 4 ou 5 heures.

Seuls les verbes qui expriment l'acte au moment où celui-ci a lieu font coïncider temps de l'énonciation et temps linguistique : ce sont les verbes performatifs (ex : baptiser, nommer, déclarer...etc.)

Les temps qui ont pour référence le moment de l'énonciation sont :

- ✓ Le passé composé (marqueurs d'antériorité)
- ✓ Le présent
- ✓ Le futur simple (marqueurs de postériorité)

4- Les marques du jugement de locuteur : le locuteur marque son opinion par l'emploi des adjectifs et des adverbes ; ces derniers s'appellent les modalités ainsi que l'emploi des figures de styles.

Les indices d'énonciation se diffèrent d'un type de texte à un autre :

1- Le texte narratif :

A- Le discours : est un échange de propos. Les textes qui relèvent du discours se caractérisent par le système des temps verbaux : le présent, le passé composé et le futur. Ces temps signalent la présence du locuteur dans une situation de communication avec le destinataire.

On peut aussi rencontrer l'imparfait et le plus-que-parfait mais le passé simple est exclu, le discours se caractérise aussi par les autres indices de l'énonciation.

- Les indices de personnes : qui désignent le locuteur et le destinataire (première et deuxième personnes : je, tu, nous et vous)

- Les indices spatio-temporels : sont en relation avec la situation d'énonciation, ici, aujourd'hui, maintenant, demain...ils indiquent les commentaires, les explications de l'écrivain.

- Les marques du jugement:

B- Le récit : les textes qui relèvent du récit se caractérisent par :

- L'emploi du passé simple qui isole l'action dans un passé sans relation avec la situation d'énonciation.

- Le récit autorise également l'imparfait et le plus-que parfait mais exclue le passé composé et peut recourir au présent employé à valeur narrative (sans avoir un lien avec la situation d'énonciation).

- L'emploi de la troisième personne « il, elle » et le pronom impersonnel « on » qui sont une sorte de distanciation (L'auteur distancie par rapport à l'énoncé car il cherche l'objectivité ou on trouve la tournure impersonnel « il »).

- Repérage des lieux et des événements par référence au contexte de l'histoire.

- L'absence des marques de jugement.

- Les verbes d'action.

La narration : se définit comme une série d'événements racontés, une histoire qui se déroule avec des personnages, dans un lieu et un temps donné. Elle est une organisation du texte, une manière de raconter, une narration qui se rapporte certains choix dans le mode de présentation et de représentation des faits. Bien lire un récit, c'est donc non seulement suivre une histoire mais surtout identifier ce monde de narration, en se demandant qui raconte les faits portés à la connaissance de lecteur (problème du narrateur) et qui les perçoit (problème de point de vue).

➤ Le narrateur :

On ne confondra pas l'auteur (être en chair et en os qui vu ou a vécu dans notre monde) et le narrateur (celui qui est censé raconter l'histoire dans les limites du livre et qui se définit d'après les indices fournis par le texte). Il peut occuper une place par rapport à l'histoire ; ou bien il la raconte du dehors, ou bien il participe à cette histoire en tant que personnage.

A-Le narrateur hors de l'histoire :

Même extérieur à l'histoire le narrateur qui peut livrer dans sa narration les traces de sa présence : le récit au sens strict laisse alors place au discours, des indices d'énonciation signalent la présence de quelqu'un qui juge les personnages, organise le récit, repose des réflexions.

B-Le narrateur personnage : le narrateur raconte une propre histoire : le héros rapporte l'aventure qui l'a vécue. Le narrateur peut aussi raconter des faits dont il n'a pas été l'acteur principal mais simplement un témoin, à distance du héros que l'on découvre alors de manière indirecte.

➤ Les points de vue narratifs : le narrateur situé hors de l'histoire peut choisir entre trois types de point de vue :

-Le point de vue omniscient : les informations données par le narrateur dépassent le savoir et les possibilités de perception des personnages. Le narrateur ne se limite pas à un point de vue déterminé ; il raconte à la manière d'un historien qui sait tout, dévoile les pensées secrètes des personnages. Cette technique suppose un narrateur au pouvoir surhumain.

-Le point de vue interne : les informations données par le narrateur coïncident avec le savoir d'un personnage. La réalité décrite est limitée par les pensées d'une perception subjective, que ce soit celle d'un narrateur- personnage ou d'un personnage qui n'est pas narrateur.

-Le point de vue externe : les informations données par le narrateur restent en deçà de ce que sait le personnage. N'est décrit est raconté que ce qui peut être vu de l'extérieur, à partir d'une position neutre. On ne connaît donc pas les pensées des personnages décrits. On rencontre surtout cette technique dans les romans contemporains, en partie sous l'influence de cinéma.

Alors que, le texte descriptif qui représente des objets, des personnages, des lieux dans l'espace pour permettent aux récepteurs de les imaginer. Il se caractérise par la présence des repères spatiaux qui permettent de situer les événements dans l'espace, l'emploi de l'imparfait descriptif pour le passé et du présent descriptif pour le présent. L'expansion de GN (adjectif épithètes ou attributs, appositions, complément du nom, préposition relative)

Or, le texte explicatif/informatif qui met à la disposition du locuteur un nouveau savoir, il se caractérise par l'emploi de pronom indéfini, il marque l'objectivité du locuteur, l'emploi de passé composé, du présent de vérité générale ou d'actualité, du futur. Les phrases déclaratives simples. L'absence des marques de jugement.

Contrairement au texte argumentatif qui représente une thèse défendue ou réfutée soutenue par des arguments eux-mêmes soutenues par des exemples (faits concrets pour illustrer les arguments). Le locuteur peut aussi manifester (il affiche les indices d'énonciation de première et de deuxième personne). Le locuteur peut ne pas se manifester, il adopte l'objectivité du texte informatif (l'emploi de la troisième personne et des phrases déclaratives).

3-La progression thématique :

La dynamique d'un texte repose sur le choix des thèmes : le thème est ce que je pose dans mon texte ; que j'ai posé : c'est le rhème, l'information nouvelle, l'apport.

On appelle production thématique la façon dont les thèmes s'enchaînent d'une phrase à l'autre ; c'est l'évolution de la répartition de l'information en thème et en propos. Le texte se tisse selon les règles générales de la langue et les procédés de style particuliers. Il faut bien observer dans un texte quel est le type de progression thématique adopté.

On distingue trois types de progression thématique :

1- **Progression thématique à thème constant** : le thème ne change pas d'une phrase à l'autre, le même thème est conservé dans l'énoncé. Cette structure de base convient bien à la narration par sa progression chronologique des informations ; le sujet grammatical se confond avec le thème ; repris de phrase en phrase. On suit aussi les différentes actions successives accomplies par un personnage ; la focalisation est maintenue sur lui.

2- **Progression à thème linéaire ou évolutif** : dans la progression à thème linéaire, la phrase qui suit a pour thème un élément du propos de la phrase précédente c'est-à-dire chaque fin de phrase relance la suite. Cette structure, difficile pour la narration, semble plus conforme à la description. On présente les éléments que l'on découvre successivement.

3- **Progression à thème dérivé /éclaté** : dans la progression à thème dérivé, la première phrase donne un thème central, chaque thème des phrases suivantes est un sous thème de ce thème central. Le thème à valeur englobant, l'hyperthème, est repris en sous

parties, ce qui entraîne une variété dans les thèmes. C'est le type idéal pour la structure tabulaire de la description : on découvre les parties constitutives d'un tout. L'hyper -thème peut être implicite.

4- La visée communicative :

La visée communicative est le but poursuivi par l'énonciateur, c'est ce qu'il cherche à produire. La fonction d'un texte correspond à une intention communicative en effet, un énonciateur écrit ou parle en vue d'informer, d'exprimer des goûts et des sentiments, de convaincre, de donner une image méliorative ou péjorative, d'expliquer, de faire comprendre et de satisfaire un besoin d'imaginaire.

✓ **Le texte narratif** : sert à raconter une histoire, généralement fictive. L'auteur fait le récit d'une chaîne péripéties vécues par les personnages. Il cherche aussi à divertir son public. Quelques textes serviront également à enseigner une morale ou favoriser la croissance personnelle, à faire réfléchir...etc.

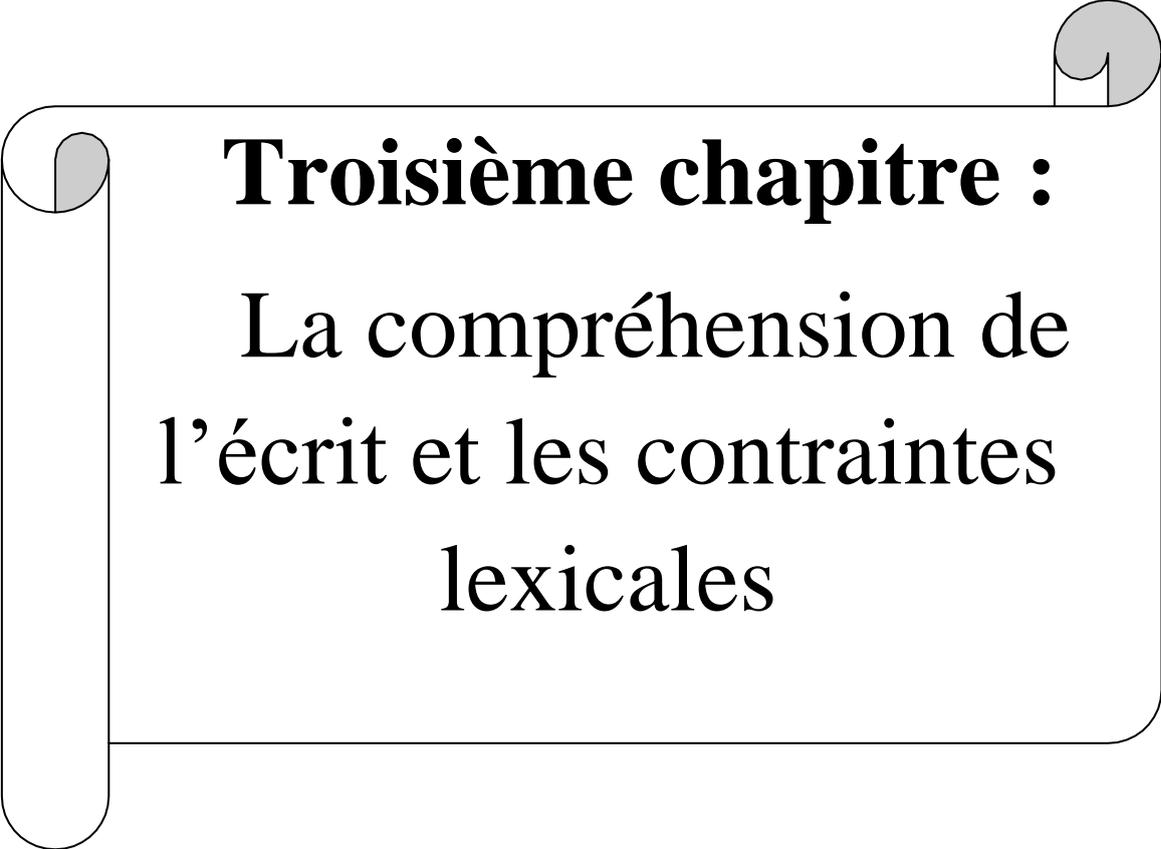
✓ **Le texte argumentatif** : l'auteur vise à transmettre une opinion, à modifier celle du lecteur, convaincre « en touchant la raison » ou persuader « en faisant appel aux émotions et aux sentiments » l'auteur doit prendre en considération l'âge, le niveau intellectuel et le milieu social de son destinataire .Il peut aussi chercher à faire adhérer le lecteur à son point de vue .Dans un débat d'idée ; il s'agit de défendre une thèse, d'en réfuter une autre, il y a un aspect dialogique.

✓ **Texte informatif** : l'auteur cherche à informer ses lecteurs sur un sujet précis qu'il présente de manière objective, c'est-à-dire neutre ; il présente les faits tels quels sont afin de renseigner et sensibiliser le destinataire.

✓ **Texte explicatif** : L'auteur explique un phénomène ou une situation. Il donne des explications, répondre à une question, permettre au récepteur de comprendre un processus.

✓ **Texte descriptif** : L'auteur montre quelque chose que ce soit une personne, un lieu, un objet, un phénomène, un événement,...etc. pour permettre au récepteur de l'imaginer.

✓ **Texte injonctif** : l'auteur a pour objectif d'ordonner, de conseiller...etc le lecteur.



Troisième chapitre :
La compréhension de
l'écrit et les contraintes
lexicales

1-Lexique/vocabulaire

Dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Jean Pierre Cuq¹ définit le lexique comme : « l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (Profession, classe d'âge, milieu...etc.) ou d'un individu. »¹

Le lexique représente donc l'ensemble de mots et locutions disponibles dans un dictionnaire d'une langue. Il s'agit des unités significatives formant le code d'une langue partagée par une communauté.

Le vocabulaire : est une portion du lexique ; c'est l'ensemble des mots disponibles pour chaque personne dans un énoncé oral ou écrit. Dans l'usage courant le terme vocabulaire désigne l'ensemble des mots d'une langue. Ce terme est également utilisé dans les études de corpus spécialisés pourtant sur un domaine de lexique susceptible d'être inventorié et décrit : vocabulaire des mathématiques, du droit de tourisme par exemple².

Il existe des relations sémantiques entre les mots composant d'un vocabulaire d'une langue. Elles désignent des relations de sens privilégiés (opposition, équivalence, inclusion...) entre des mots différents ou entre les différents sens d'un même mot. La maîtrise de ces relations est essentielle dans l'apprentissage de la langue qu'il s'agisse de la langue maternelle ou d'une langue étrangère. Les dictionnaires recourent d'ailleurs largement à elles pour préciser ou expliciter le sens des mots (Dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde). Dans la pratique d'une langue, le terme vocabulaire se subdivise en deux types :

1- Le vocabulaire actif : est composé d'un groupe de mots et locutions que le locuteur utilise fréquemment.

2- Le vocabulaire passif : regroupe des mots ou des locutions que le locuteur comprend lorsqu'il les lit ou les entend, mais qu'il utilise rarement, voire jamais, lorsqu'il écrit ou parle.

¹ - Jean Pierre Cuq, **Le dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde**, éd. Asdifle, Paris, 2003 :155.

² - Ibid.246

1-1 Distinction entre la notion de lexique et vocabulaire :

Jean-Pierre Cuq fait la distinction entre le lexique et le vocabulaire il affirme que le terme lexique renvoie à la description de la langue comme système de formes et de significations, les unités du lexique étant les lexèmes alors que le terme vocabulaire est réservé au discours. En lexique, certains mots dits vides n'ont pas de sens par eux-mêmes : il s'agit surtout des mots grammaticaux (Prépositions, conjonctions, déterminants, pronoms), opposés aux mots lexicaux ou mots pleins (Noms, adjectifs, verbes, adverbes...etc.)

Cet ensemble des mots est structuré par des relations entre ses unités ; il se diversifie selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés de manière absolue.

D'un point de vue linguistique, le vocabulaire renvoie au discours, alors que le lexique renvoie à la langue.

2- Sens /signification :

La sémantique prend pour objet l'étude du sens et des interprétations des unités significatives de la langue et de leurs combinaisons dans le discours. Elle renvoie aussi à l'idée de signification rattachée au signe linguistique que nous tenterons d'expliquer et de dégager la différence qui existe entre les deux concepts.

Sens : Le dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde : 2003 :220 définit la notion de sens comme une notion préthéorique à laquelle on peut laisser son acception commune, le sens apparaît comme un phénomène linguistique et extralinguistique. Vu qu'une unité linguistique ne prend de valeur qu'en au contexte. L'apprentissage du sens en FLE se fait de préférence par le biais du contexte linguistique (créativité lexicale, phrase, texte) et du contexte situationnel. De même on préfère la traduction intralinguale à la traduction intralinguale pour accéder au sens.

Signification : elle désigne tout ce qui signifie un ensemble de signes, un propos ou un texte (signification d'une expression, d'une leçon, d'un mythe, d'un oracle...etc. Il s'agit d'un sens assignable déterminé et spécifique. Un rapport réciproque unissant le signifié au signifiant.

2-1 Distinction entre la notion de sens et de signification :

La distinction entre sens et signification dans le discours linguistique remonte au 18^{siècle}. Nicolas Beauzée distingue en effet entre la signification, qui correspond au sens primitif des mots (sens propre), et le sens, qui correspond aux acceptions dérivées, de cette signification fondamentale (sens figuré). (Franck Neveu)

On parle généralement de la signification d'une phrase et du sens d'un énoncé. Dans cette perspective, Franck Neveu, dans son ouvrage « Lexique des notions linguistiques », p : 104, explique que la signification d'un mot peut être alors tenue pour un type et son sens pour une occurrence de ce type

3- Différents niveaux des contraintes lexicales :

Les premières raisons des problèmes de compréhension de l'écrit sont dues aux :

✓ Insuffisances lectoriales : à force de ne pas lire, le bagage lexical des apprenants ne se progresse pas, cela les empêche à déchiffrer le sens du texte écrit.

✓ Insuffisances linguistiques : les apprenants ne possèdent pas un stock lexical assez riche pour décortiquer le texte.

✓ Insuffisances inférencielles : les apprenants ne sont pas aptes à déduire le sens du texte à partir des informations explicites, cela est lié à l'absence de la culture chez nos apprenants.

Pour expliquer l'origine des problèmes de compréhension, nous abordons les facteurs liés à l'enseignement, à l'apprenant et au texte.

1- Les facteurs liés à l'enseignement du vocabulaire apparaissent de manière constante. Les apprenants ne s'approprient pas les mots appris par manque d'activités lexicales qui sont assignées au lexique et au vocabulaire :

Le lexique peut entraver la compréhension du texte qui est différent du décodage car l'apprenant peut décoder les mots sans être capable de comprendre leur sens. Puisque le lexique est d'ordre contextuel les apprenants sont appelés à connaître le lexique propre à chaque type de texte.

Le concept du vocabulaire est inclut dans les habiletés langagières. Un vocabulaire

limité est à la fois cause et effet des difficultés de compréhension. L'apprenant ne connaît pas le vocabulaire employé dans le texte, il aura de la difficulté à comprendre ce texte. S'il ne comprend pas le texte, il ne pourra acquérir de vocabulaire nouveau à la lecture de ce texte. (Jocelyne Guiasson, La lecture « Apprentissage et difficulté », p : 227)

Dans ce sens M.N Rombaude affirme que lorsqu'un : « mot connu compris représente le vocabulaire passif. Il devient actif si le mot peut être réutilisé dans l'autre contexte, dans d'autres disciplines. »

2- Les facteurs liés à l'apprenant : on peut les classer en quatre volets les sources des problèmes de compréhension liés à l'apprentissage : des lacunes relatives aux habiletés langagières, des lacunes relatives à l'identification de mot, une conception inappropriée de la lecture et un manque de stratégie de lecture.

3- Les facteurs liés au texte : ils concernent les points suivants :

a. La multiplicité de lectures : Le texte ne laisse pas la même impression après chaque lecture. Chaque apprenant a sa propre structure (cognitive et affective) qui lui permet de discerner les rapports spécifiques d'un texte.

b. La diversité du texte : la compréhension diffère selon le texte, un poème se lit différemment d'un article du journal, d'un texte littéraire... etc.

c. La complexité du système écrit en langue étrangère :

La confrontation de l'apprenant à un texte écrit en langue étrangère peut développer chez lui des inférences erronées et des interprétations inexactes.

L'inférence : « Concerne l'information que le lecteur ajoute au contenu explicite au texte pour le comprendre, il ya inférence lorsque le lecteur établit un lien entre deux éléments pour créer une information nouvelle. » (Jocelyne Guiasson, La lecture

« Apprentissages et difficultés », p : 244]

C'est un micro-raisonnement qui nous permet de déduire une information nouvelle, non explicite, à partir d'information posée explicitement dans un texte et à partir de nos connaissances culturelles et encyclopédiques. Le concept d'inférence est complexe car il renvoie à la fois à un processus et à un produit.

L'interférence : constitue la cause essentielle des fautes de la compréhension d'un texte écrit en FLE. On observe des interférences complexes entre les langues étrangères pratiquées par un locuteur et sa langue maternelle. Ces interférences agissent sur différents plans : phonétiques, morphosyntaxes, sémantiques, réalisation d'acte de parole...etc. Puisque nos apprenants sont bilingues, ils doivent s'adapter à des normes différentes dans des contextes différents, ce qui entrainera la production des interférences, notion nécessaire à définir, selon Tabouret Killer, dans son ouvrage (Plurilinguisme et interférence in la linguistique le guide alphabétique éd Denoël, Paris, 1969, p : 308), le concept d'interférence désigne : « Le processus qui aboutit à la présence dans le système linguistique, d'unités et souvent de modes d'agencement appartenant à un autre système. », C'est-à-dire, l'apprenant fait recours à des structures ou à des éléments qui correspondent à sa langue maternelle lors de son passage vers une langue étrangère.

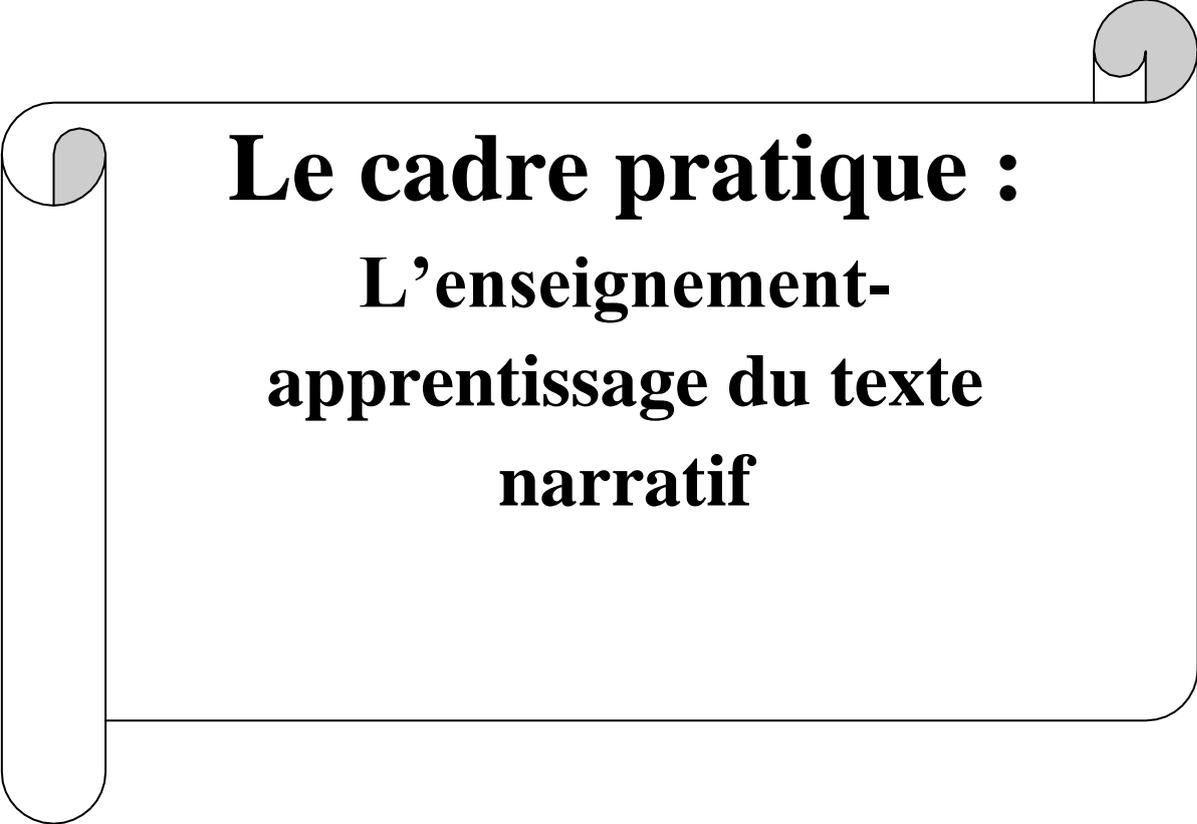
Le pointillisme : les apprenants ont tendance à vouloir déchiffrer le texte mots par mots et éléments par éléments, ce qui constitue un obstacle complémentaire à la compréhension. Le texte leur paraît très difficile, voire même, inaccessible. Ils se trouvent totalement bloqués ce qui évoque un véritable refus de communication avec le texte.

4- Stratégies pour surpasser les contraintes lexicales :

En compréhension, l'apprenant se trouve dans une sorte de situation problèmes où il doit mobiliser différents plans de l'expérience langagière (connaissances extralinguistiques, catégories de l'expérience et catégories linguistiques, ordre des mots et rôle syntaxique, indices morphologiques...etc.).

L'apprenant doit, d'abord assumer une bonne maîtrise de la langue cible afin de définir chaque constituant du texte et accéder au sens. Il doit ensuite repérer des éléments d'information déjà contenus dans le texte écrit, référer les informations contenus explicitement en fonction d'un contexte.

Pour sa part, l'enseignant doit faire prendre conscience aux apprenants de l'utilité des inférences : les apprenants doivent savoir que les textes peuvent par fois être source de difficultés que l'on peut résoudre, en adoptant une attitude de résolution de problèmes. Si certaines inférences sont générées de façon spontanée, des lecteurs doivent chercher activement les liens pour comprendre le texte. Il doit proposer également aux apprenants des activités lecture qui les amènent à être actif sur le plan cognitif et les rendre autonomes. Pour que ces activités de lecture soient plus appropriées, elles devraient refléter une pédagogie différenciée, c'est-à-dire respecter les acquis, le rythme et le centre d'intérêt de chaque élève, de faire preuve de respect et d'intérêt pour la culture des apprenants : essayer de lier le contenu enseigné par le texte aux expériences des apprenants.



Le cadre pratique :
L'enseignement-
apprentissage du texte
narratif

Pour donner un sens à notre partie pratique qui repose essentiellement sur la compréhension de l'écrit et les difficultés lexicales rencontrées par les apprenants lors de la compréhension de l'écrit, nous avons fait un questionnaire destiné aux enseignants de secondaire qui pourrait nous permettre de répondre à notre interrogation concernant le sujet traité.

Nous voulons à travers cette expérimentation de se mettre au courant des différents niveaux des contraintes lexicales en proposant des stratégies afin de les surpasser.

Nous suggérons dans notre expérimentation, un ensemble de questions (19 questions) qui s'articulent autour de la méthodologie suivie dans l'enseignement du FLE, compréhension linéaire ou compréhension thématique ainsi que les facteurs qui provoquent les difficultés lexicales chez nos apprenants.

Dans ce chapitre, nous allons présenter, tout d'abord les caractéristiques de l'expérimentation (La méthodologie de la recherche, le lieu de l'expérimentation) .Puis nous allons faire une analyse et commentaire des résultats obtenus.

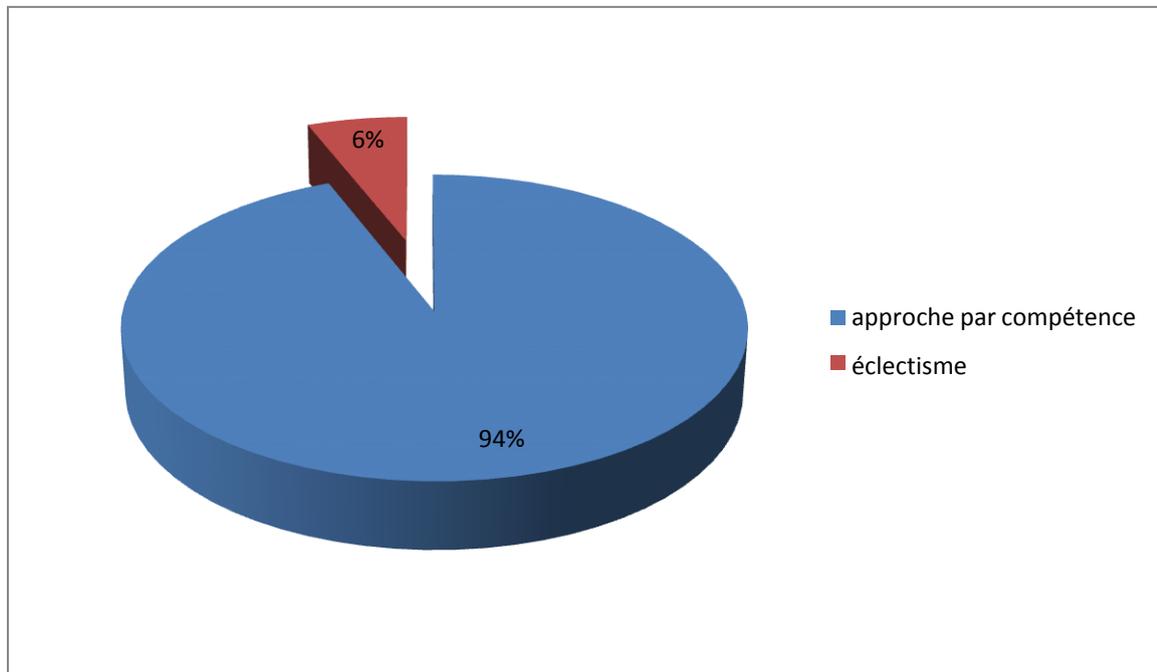
❖ Méthodologie :

Nous avons opté pour un questionnaire en vue d'élaborer notre travail de recherche et reconnaître l'évaluation des enseignants à l'égard des processus d'apprentissage de leurs apprenants.

Pour se faire, notre questionnaire est effectué au niveau des établissements scolaires (Aboubaker Hadj Aissa, Ammar Dhaina, Sadek talbi, Premier Novembre, Imam El Ghazali, Bousabssi, Mhamdi Kadour, Djoudi Belkacem, Gusaiba ... etc.)De la wilaya de Laghouat. Les enseignants nous ont recueillies chaleureusement en répondant à nos questions d'une manière précise et concise.

3-Analyses et commentaires des résultats obtenus :

1/Quelle méthodologie suivez-vous dans l'enseignement du FLE ?



-Figure (1) représente la méthodologie suivie dans l'enseignement du FLE.

Analyse :

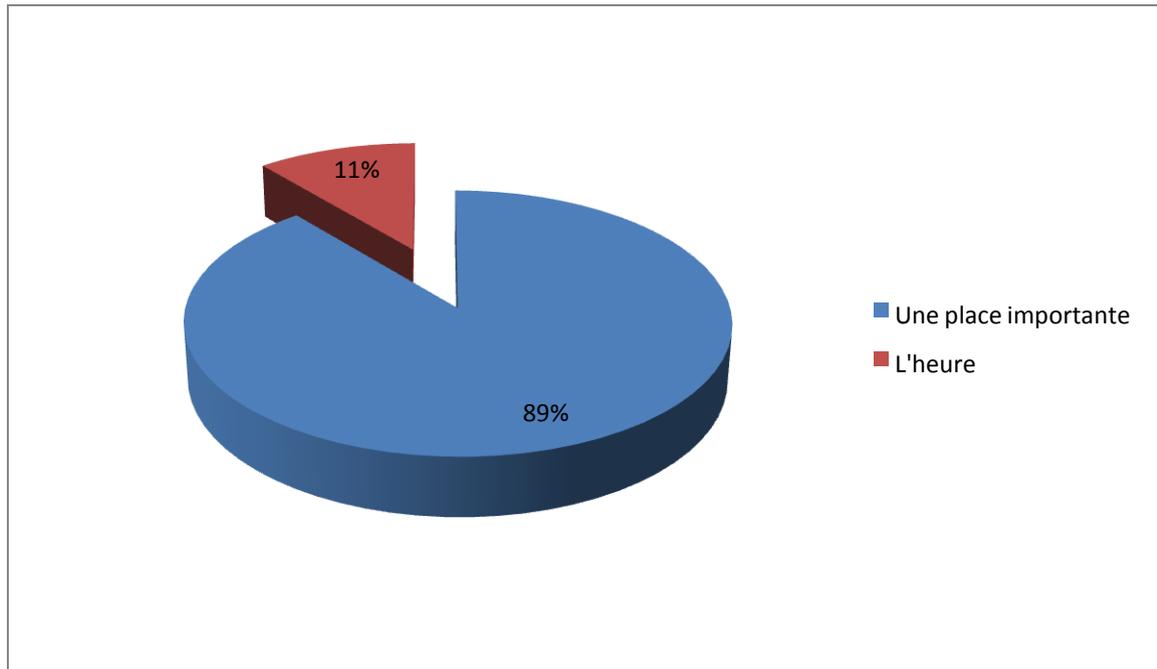
La première question à laquelle ont répondu 94% des enseignants que la méthodologie adoptée pour l'enseignement du FLE est la méthodologie de l'approche communicative.

Tandis que 6% des enseignants adoptent l'éclectisme.

Commentaire :

Nous constatons que la méthodologie de l'approche communicative fait figure d'application car cette méthodologie développe les pré-requis de l'apprenant et installe chez lui des macro-compétences, en suivant une progression spiralaire, afin de le rendre autonome dans son apprentissage.

2/Quelle place occupe la compréhension de l'écrit dans l'enseignement du FLE ?



-Figure (02) représente la place qu'occupe la compréhension de l'écrit.

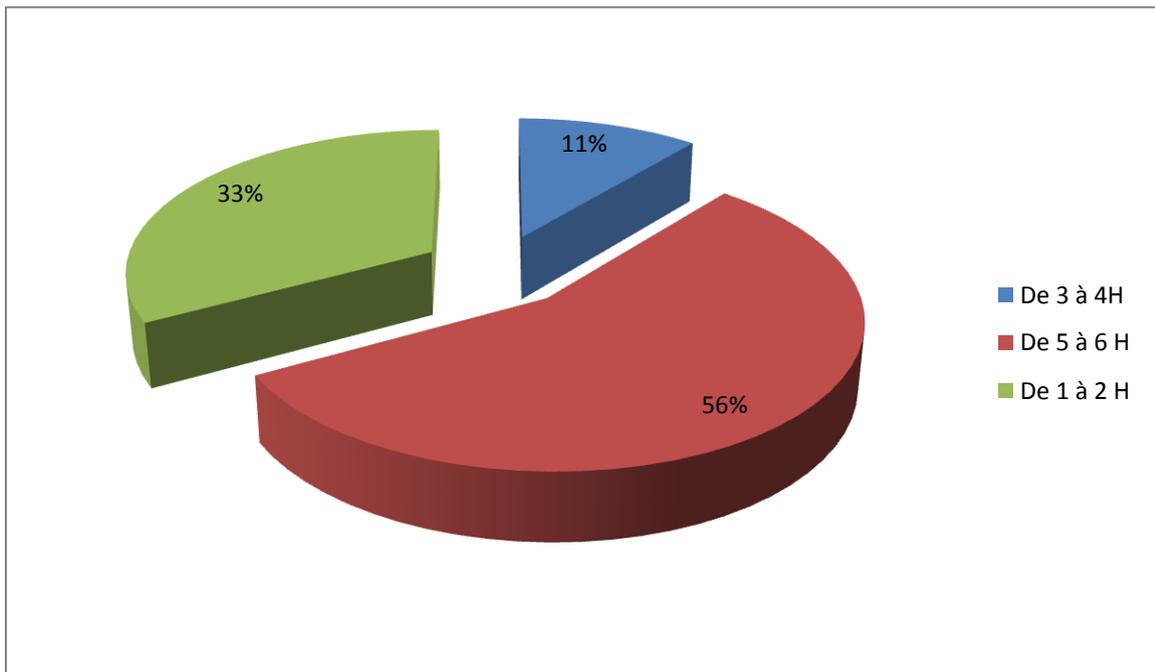
Analyse :

Les enseignants dans leur majorité (98%) montrent que la place qu'occupe la compréhension de l'écrit dans l'enseignement du FLE est très importante alors que 11% d'enseignants ont confondu entre place et volume horaire.

Commentaire :

Nous remarquons que les enseignants sont dans la bonne voie car la compréhension de l'écrit est l'une des quatre compétences essentielles dans l'enseignement du FLE, une partie incontournable qui fait appel aux compétences de déchiffrage et l'acquisition de ses mécanismes.

3/Quelle est le volume horaire réservé à la séance de lecture (compréhension) par séquence ?
Vous semble-t-il suffisant ?



-Figure (3) représente le volume horaire réservé à la séance de la compréhension de l'écrit.

Analyse :

Les enseignants dans leur unanimité (56%) consacrent de 5 à 6 heures à la séance de lecture par séquence.

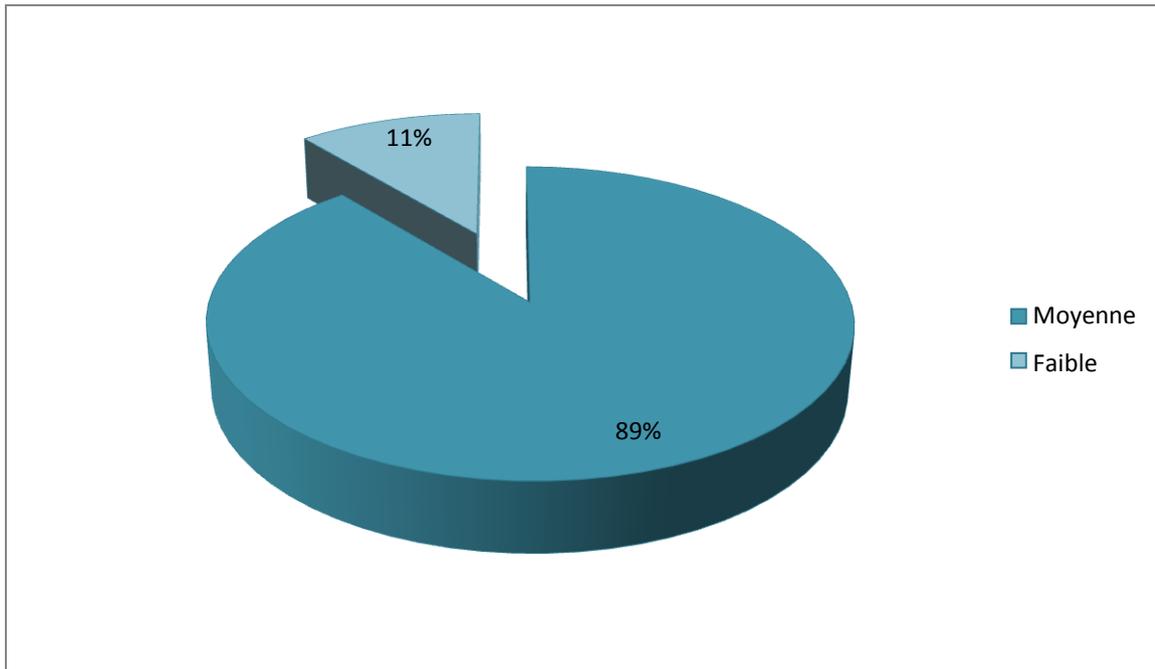
D'autres enseignants (33%) consacrent de 1 à 2 heures à la séance de lecture.

Pour le reste des enseignants (11%) réservent de 3 à 4 heures à la séance de lecture par séquence.

Commentaire :

Nous estimons que les enseignants qui consacrent de 5 à 6 heures pour la lecture dépassent le volume horaire préconisé dans le programme d'enseignement secondaire qui est de 3 à 4 heures par séquence.

4/Comment jugez-vous la participation de vos apprenants ?



-Figure (4) représente la participation des apprenants.

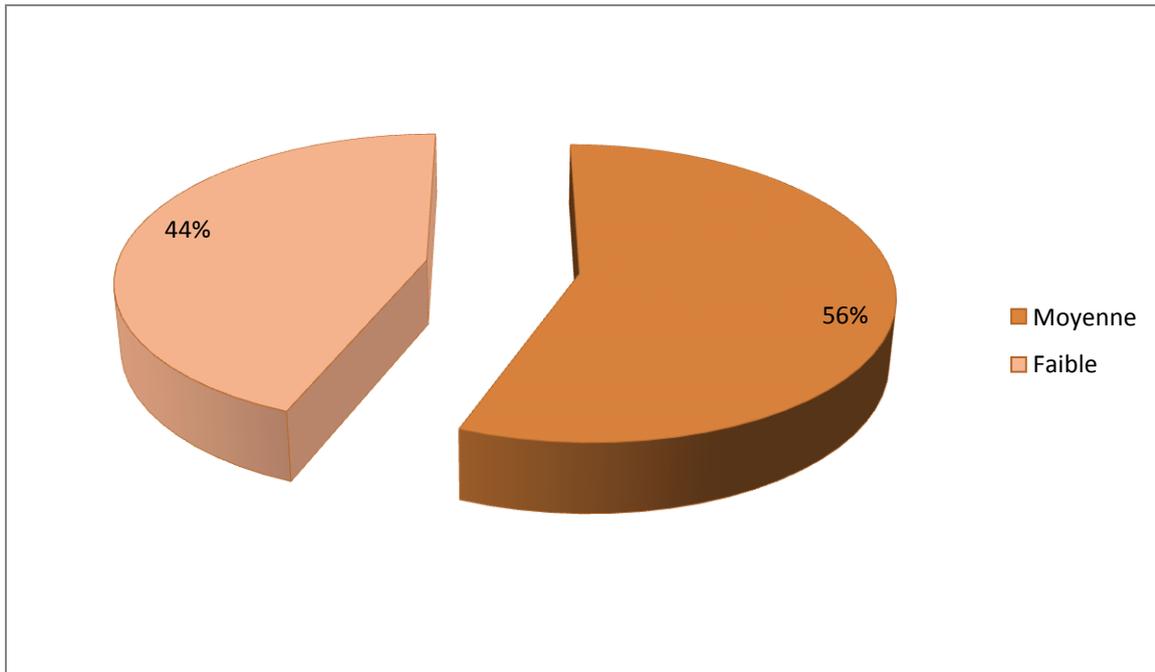
Analyse :

Certains enseignants (89%) trouvent que la participation de leurs apprenants est moyenne .D'autres enseignants (11%) prouvent que la participation de leurs apprenants est faible.

Commentaire :

Nous soutenons les enseignants qui ont répondu que la participation de leurs apprenants est moyenne, cela est dû aux compétences de l'enseignant, à ses motivations, ses encouragements vis-à-vis de ses apprenants, ainsi que la méthode qu'il adopte qui se varié selon son état d'âme, sa préparation et sa manière d'appréhender l'acte pédagogique.

5/Comment évaluez-vous le niveau de lecture des apprenants ?



-Figure (5) représente le niveau de la lecture.

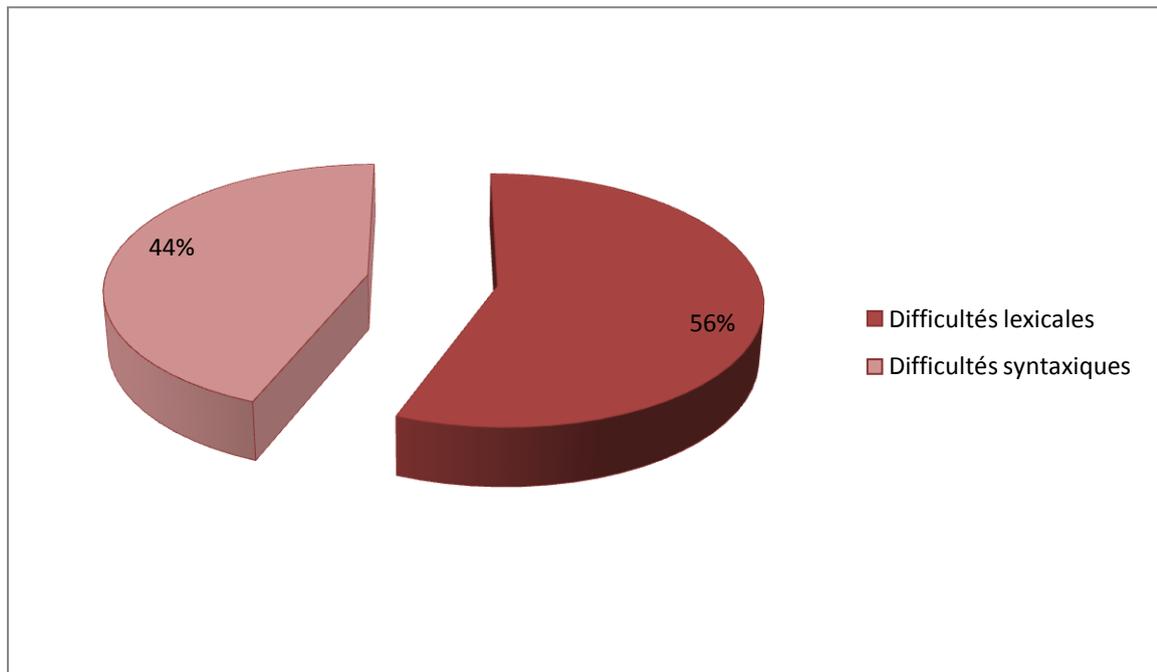
Analyse :

De nombreux enseignants (56%) ont répondu que le niveau de lecture de leurs apprenants est moyen .Le reste des enseignants (44%) ont dit que le niveau de lecture de leurs apprenants est faible.

Commentaire :

Nous voyons que l'évaluation est incroyable car les apprenants peuvent acquérir des compétences lectoriales si la méthode adoptée par l'enseignant est bien appropriée en les faisant lire leurs réponses spontanées aux questions globales de compréhension.

6/D'après vous quelles sont les difficultés rencontrées par les apprenants en compréhension de l'écrit ?



-Figure (6) représente les difficultés rencontrées par les apprenants en compréhension de l'écrit.

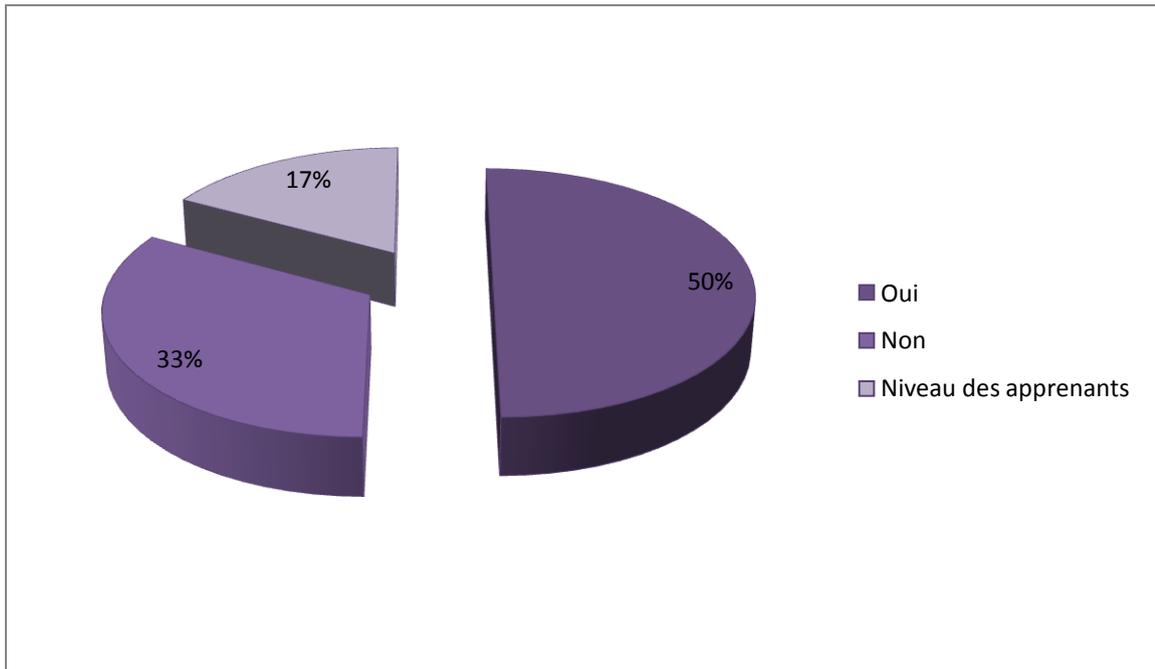
Analyse :

Ces résultats nous montrent que la majorité des professeurs (56%) ont répondu que les difficultés rencontrées par leurs apprenants en compréhension de l'écrit sont d'ordre lexical. D'autres enseignants (44%) indiquent que les difficultés sont d'ordre syntaxique.

Commentaire :

Nous estimons que ces difficultés rencontrées par les apprenants sont provoquées par la pauvreté du lexique et de vocabulaire. Cela est dû à leur carence en lecture en dehors de la classe.

7/Les apprenants sont-ils capables de comprendre le sens sans comprendre le lexique ?



-Figure (7) représente la capacité des apprenants à comprendre le sens sans comprendre le lexique.

Analyse :

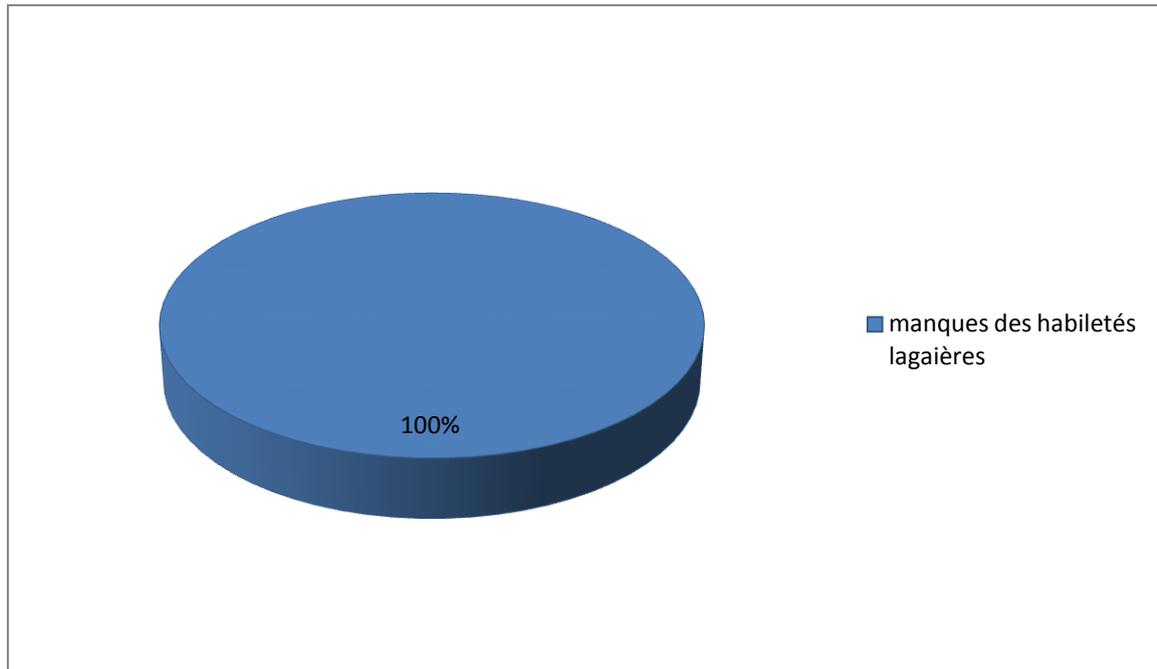
La plupart des enseignants (67%) se mettent d'accord pour confirmer que les apprenants sont capables de comprendre le sens sans comprendre le lexique.

Commentaire :

La thématique est appréhendée d'une manière communicative.

La compréhension s'opère d'une manière linéaire ce qui est contraire à la méthodologie préconisée. Parfois on comprend le sens global du texte sans toutefois comprendre tous les mots. Il n'est pas nécessaire de connaître tous les mots du texte pour le comprendre.

8/Pourquoi l'apprenant a recours à l'interférence lors de la compréhension de l'écrit ?



-Figure (8) représente l'interférence lors de la compréhension de l'écrit.

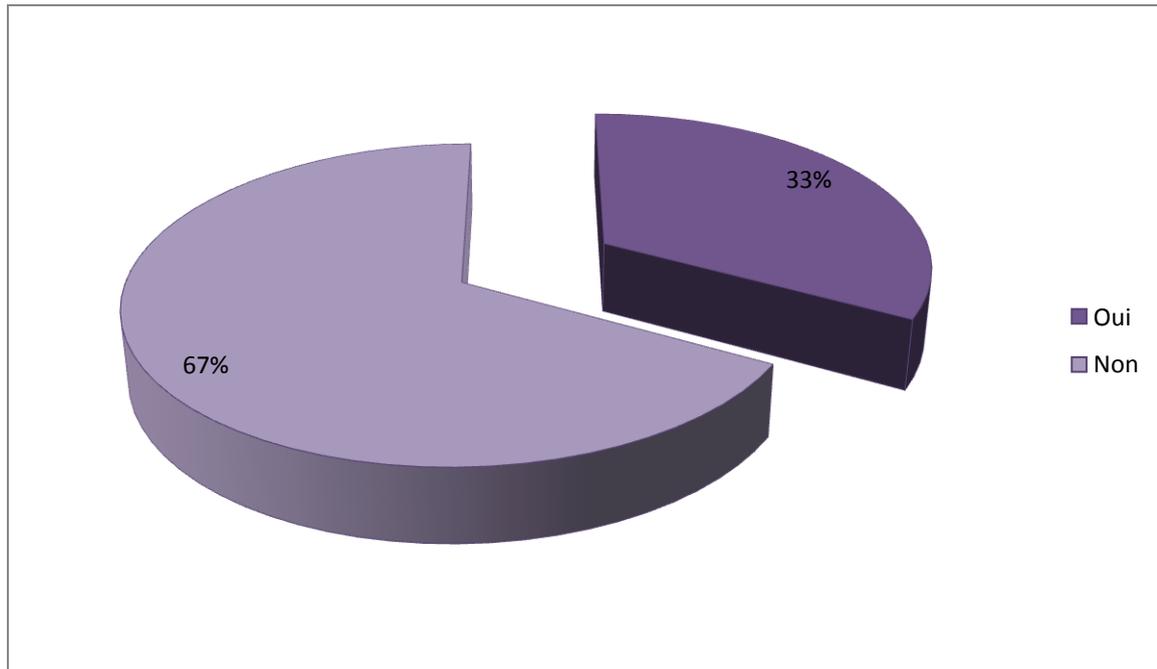
Analyse :

Tous les enseignants (100%) ont répondu que l'interférence est omniprésente. Elle est due aux manques des habiletés langagières.

Commentaire :

Les apprenants ne possèdent pas un bagage langagier assez riche, ce qui les amène à faire recours à leurs langues maternelles. En plus, ils ne sont pas motivés par une quelconque incitation, l'indifférence semble inévitable quand on lit pour lire.

9/Une compréhension linéaire est-elle nécessaire pour comprendre la thématique textuelle ?



-Figure (9) représente la nécessité de la compréhension thématique.

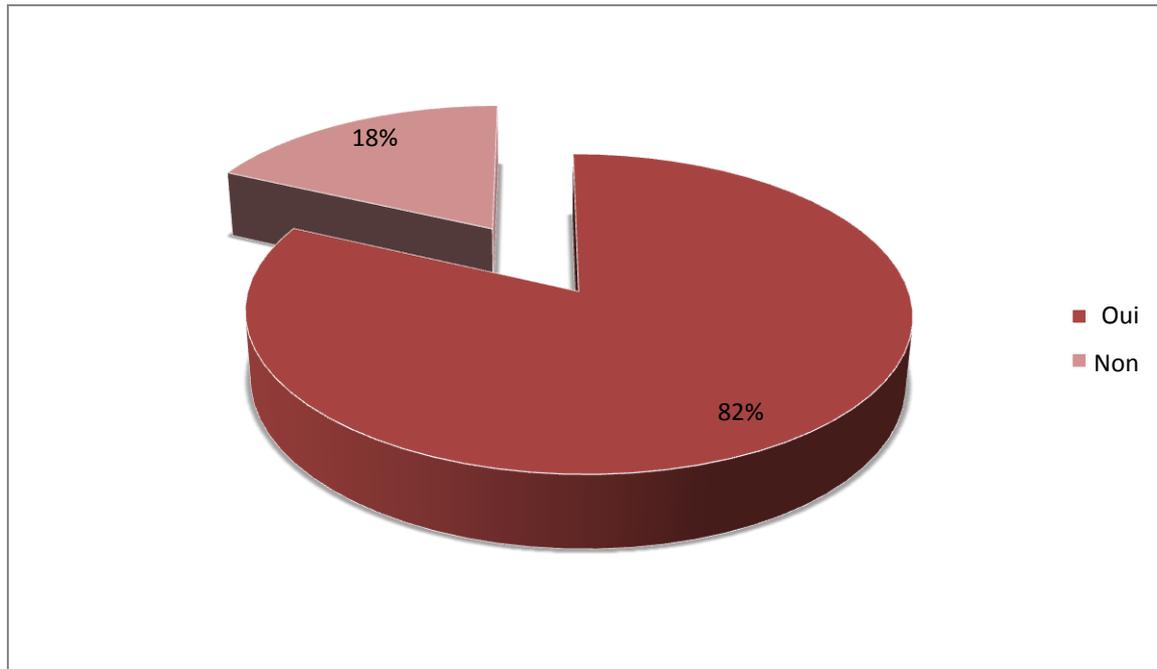
Analyse :

(67%) des enseignants ont affirmé que la compréhension linéaire n'est pas nécessaire pour comprendre la thématique textuelle.

Commentaire :

L'apprenant doit comprendre le sens du texte d'une manière globale (thématique). La compréhension linéaire n'est pas nécessaire car même au niveau de la gestion de l'activité de compréhension on peut ne pas procéder de manière linéaire. En effet, la compréhension linéaire ne doit pas en aucun cas être adoptée.

10/Les apprenants peuvent-ils dégager les outils linguistiques utilisés dans le texte ?



-Figure (10) représente la capacité des apprenants à dégager les outils linguistiques dans le texte.

Analyse :

La majorité des professeurs (82%) ont attesté que leurs apprenants sont capables de dégager les outils linguistiques.

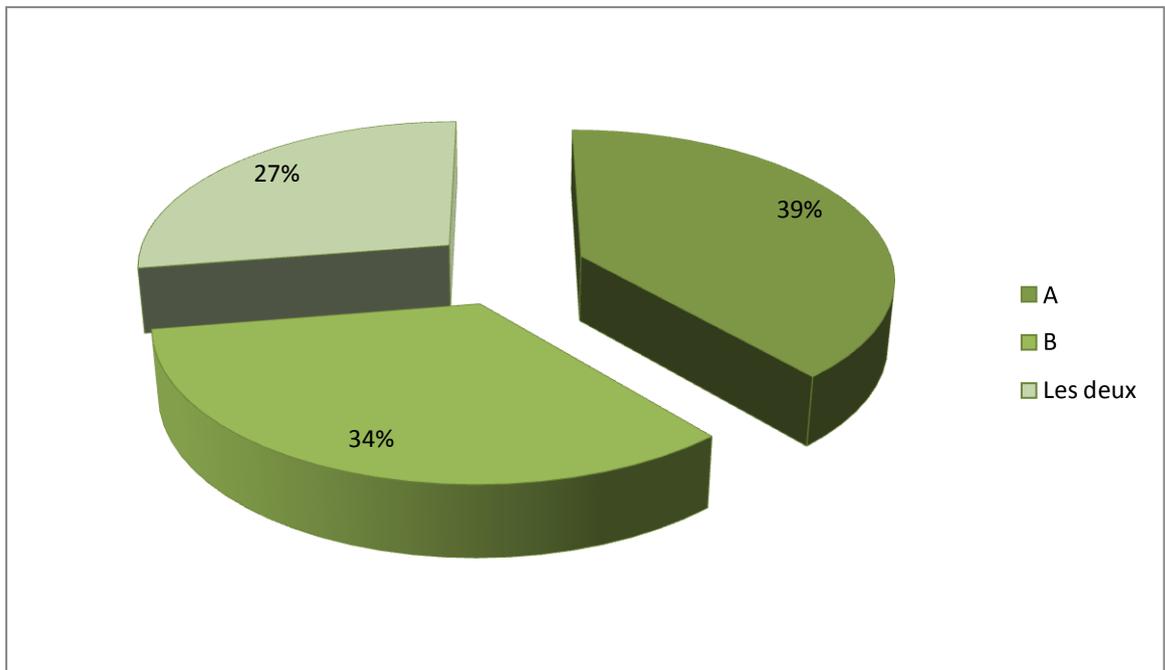
Commentaire :

Nous affirmons que les apprenants peuvent dégager les outils linguistiques connus employés dans un texte grâce à l'aide et l'orientation de leurs enseignants s'ils les ont incités à l'intérêt qu'ils portent.

11/Est-ce que l'enseignant doit faire comprendre aux apprenants ?

A-la typologie textuelle.

b-le thème évoqué dans le texte.



-Figure (11) représente l'objectif de l'enseignant lors de la compréhension de l'écrit.

Analyse :

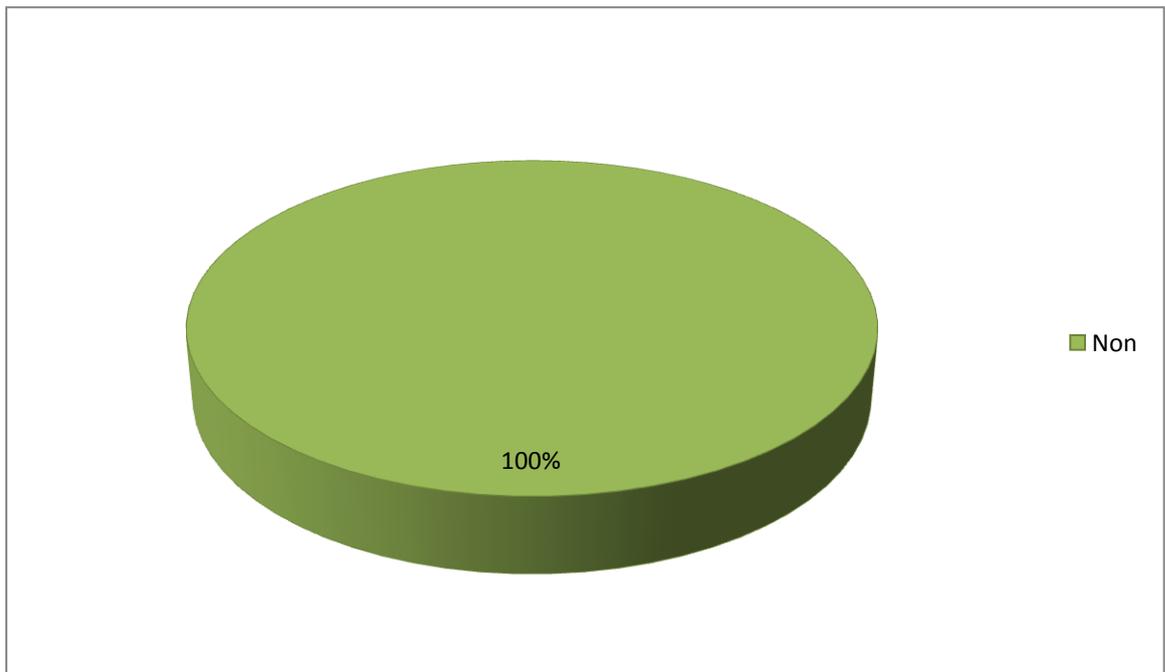
Quelques enseignants (38%) ont choisi la réponse : a (la typologie textuelle)

,33% des enseignants ont choisi la thématique et le reste des enseignants (27%) ont coché les deux réponses.

Commentaire :

L'enseignant doit faire comprendre à ces apprenants les caractéristiques propres à chaque type de texte pour qu'ils soient capables de le produire.

12/Est-ce que l'enseignant doit adopter la même démarche dans des classes différentes ? pourquoi ?



-Figure (12) représente la démarche adoptée par l'enseignant.

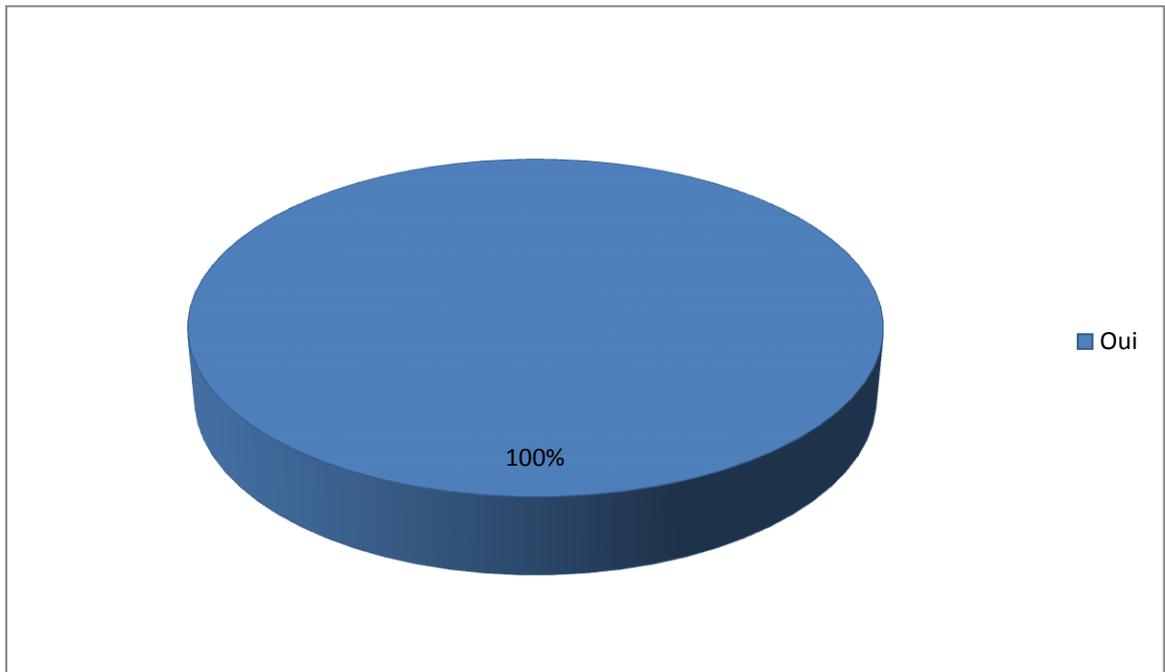
Analyse :

Tous les enseignants (100%) ont répondu qu'ils n'adoptent pas la même démarche dans des classes différentes.

Commentaire :

Compte tenu de l'hétérogénéité des apprenants, l'enseignant ne doit pas adopter des démarches communes aux classes car chaque classe a son propre niveau de langue.

13/L'enseignant doit-il prendre en considération le niveau hétérogène des élèves en adoptant une pédagogie différenciée ?



-Figure (13) représente la pédagogie différenciée suivie par l'enseignant.

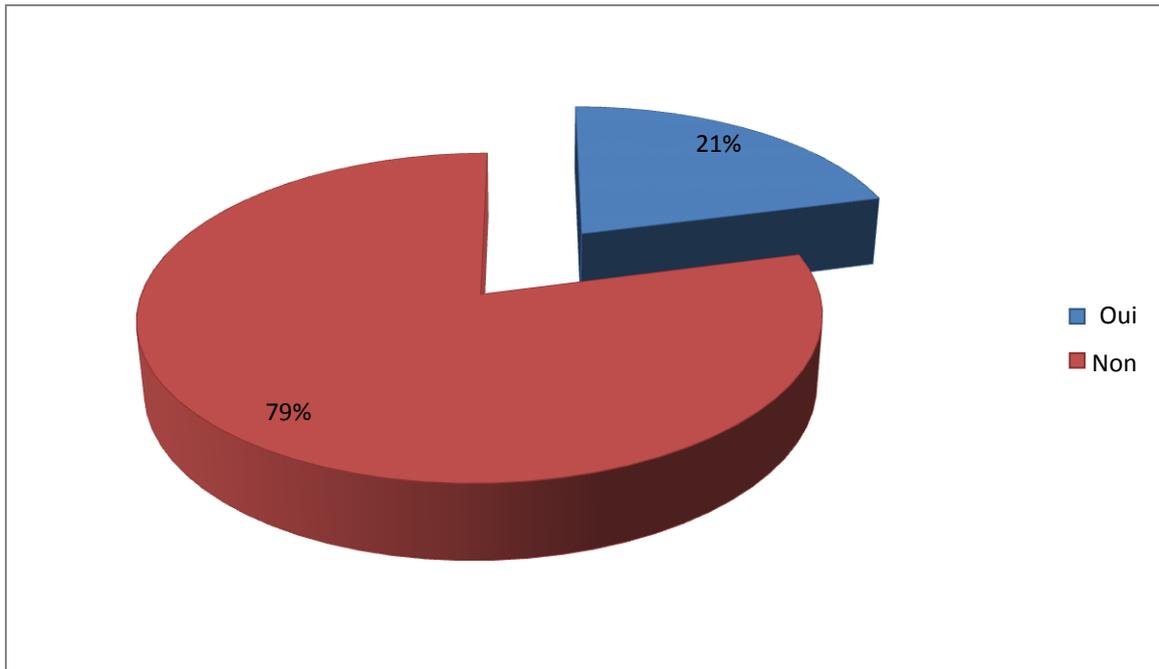
Analyse :

Tous les enseignants (100%) sont pour la pédagogie différenciée.

Commentaire :

Nous estimons que la pédagogie différenciée est une bonne méthode que l'enseignant doit adopter pour ne pas délaisser les apprenants qui ne sont pas un bon niveau.

14/L'apprenant est-il capable de déchiffrer les non-dits des textes ?



-Figure (14) représente le déchiffrement des non-dits des textes.

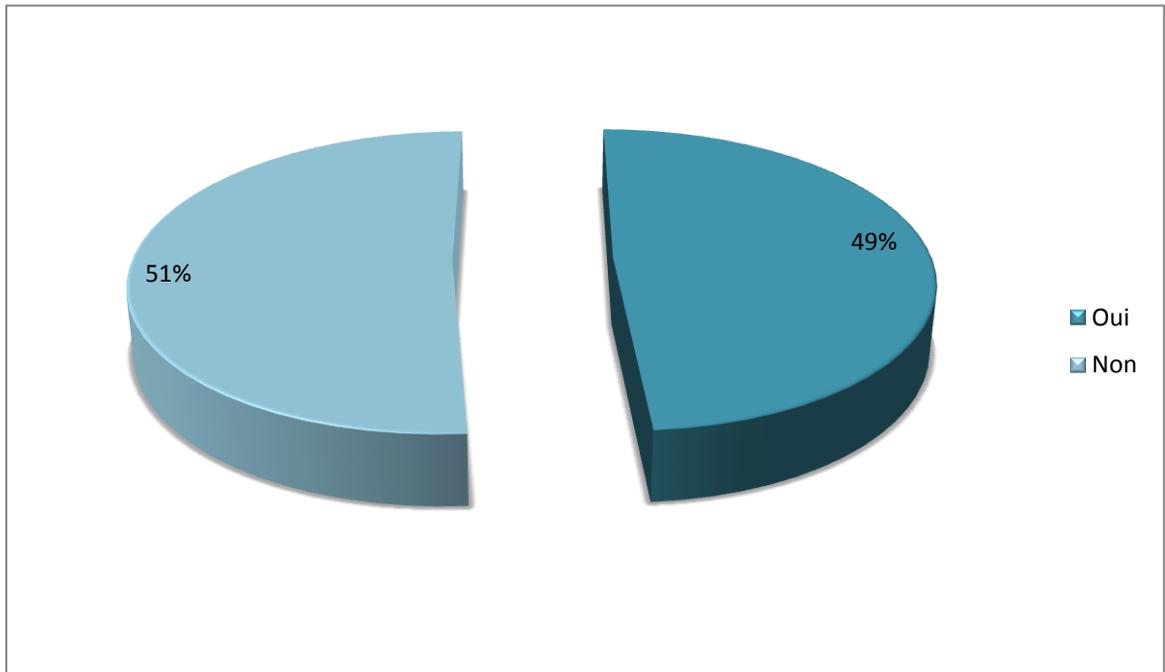
Analyse :

Beaucoup d'enseignants(79%) ont prouvé que leurs apprenants ne sont pas aptes à déchiffrer les non-dits des textes .

Commentaire :

Les non-dits sont des opérations complexes qui s'avèrent très difficiles. Ils ne relèvent pas de l'approche communicative mais si l'apprenant y est orienté ,s'il a une culture et une bonne maîtrise de la langue , il peut y accéder.

15/L'image du texte joue-t-elle un rôle dans la compréhension textuelle ?



-Figure (15) représente le rôle de l'image du texte dans la compréhension de l'écrit.

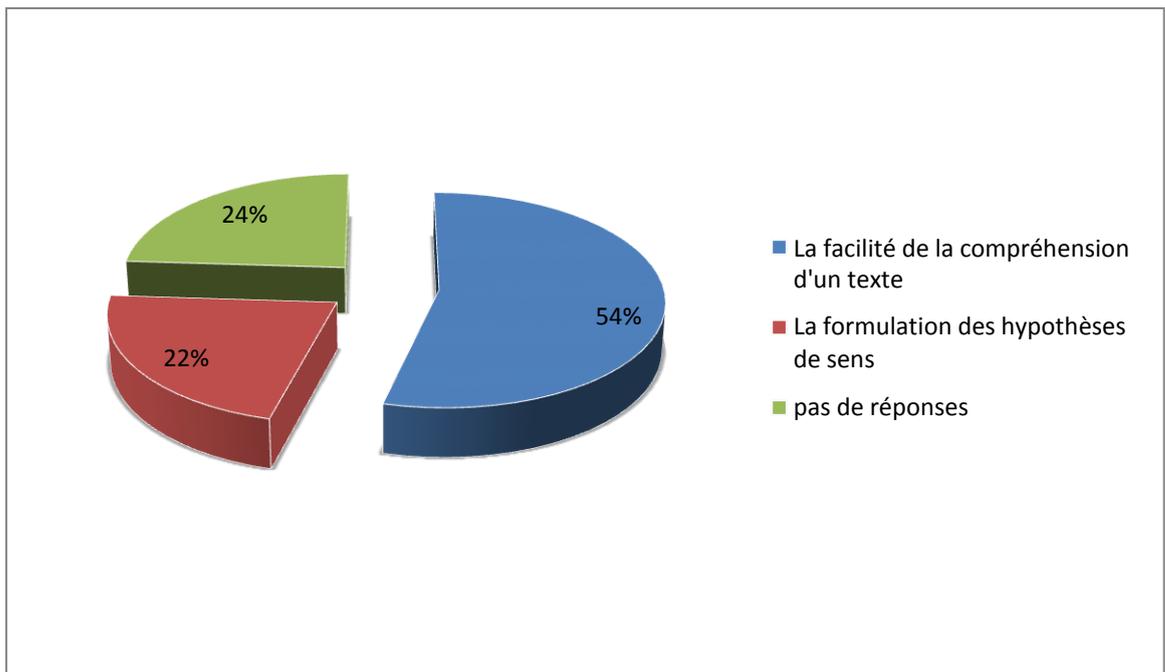
Analyse :

La majorité des enseignants (51%) ont répondu que les éléments paratextuels jouent un rôle très important pour comprendre un texte.

Commentaire :

Les éléments périphériques précisent le contexte du texte. En aidant l'apprenant à formuler des hypothèses du sens et mieux comprendre le texte.

16/En quoi le contexte peut-il aider les apprenants à comprendre le texte ?



-Figure (16) représente la fonction du contexte dans un texte.

Analyse :

Certains enseignants (54%) ont dit que le contexte facilite la compréhension d'un texte.

D'autres enseignants (22%) ont affirmé que le contexte aide les apprenants à bâtir des hypothèses de sens.

Le reste d'enseignants (24%) n'ont pas répondu à la question.

Commentaire :

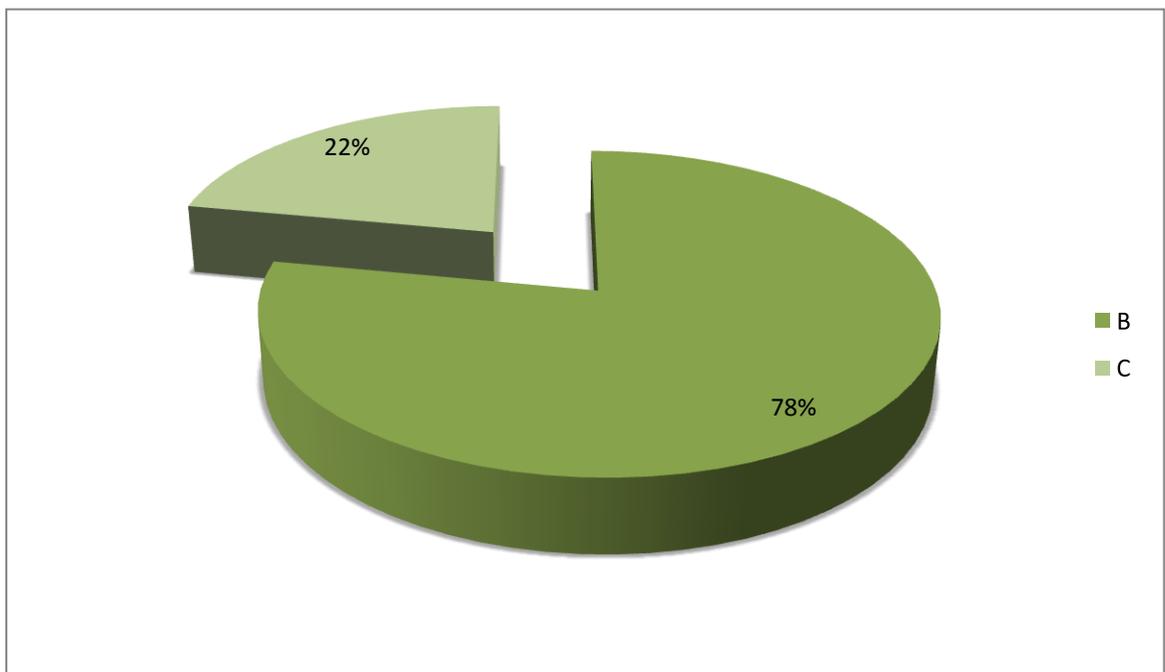
Le contexte fait partie de la linguistique énonciative, il peut aider les apprenants à se situer dans l'espace textuel et d'envisager les interprétations. Alors, on ne peut pas isoler le mot et l'expliquer. Il faut qu'il y ait un contexte pour mieux cerner le sens d'un texte.

17/Les difficultés lexicales renvoient-elles :

a-A la méthode adoptée par l'enseignant

b-Aux lacunes du bagage linguistique

c-Au lexique difficile utilisé par l'auteur.



-Figure (17) représente les difficultés lexicales.

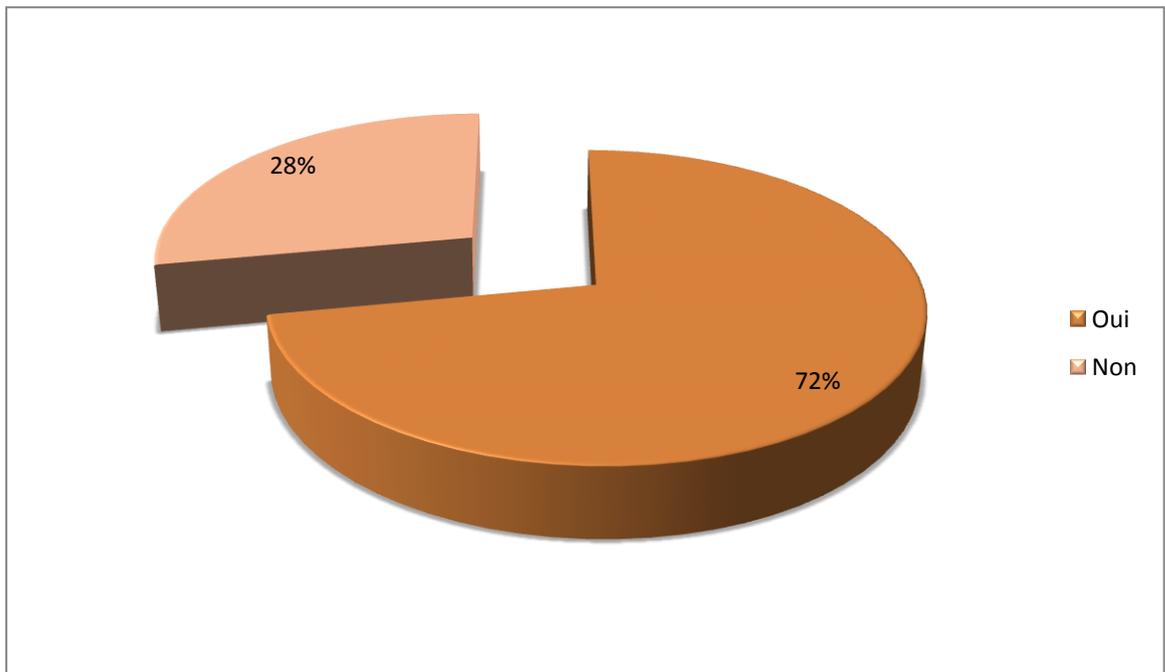
Analyse :

La majorité des enseignants (78%) ont prouvé que les difficultés lexicales renvoient aux lacunes du bagage linguistique.

Commentaire :

Nous voyons que ces difficultés lexicales dues à l'insuffisance de la lecture et la culture de nos apprenants.

18/Est-ce que les apprenants sont censés connaître les spécificités propres à chaque type de texte pour arriver à le comprendre ?



-Figure (18) représente les spécificités propres à chaque type de texte.

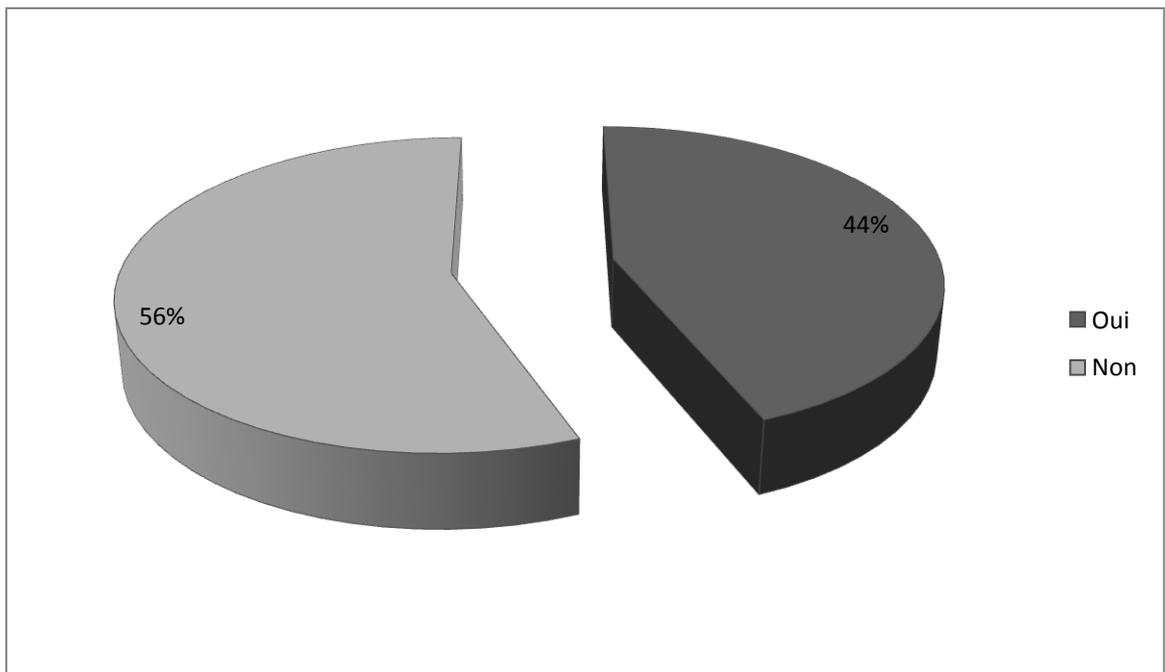
Analyse :

Les enseignants dans leur pluralité (72%) ont indiqué que les apprenants sont censés connaître les spécificités propres à chaque type de texte.

Commentaire :

Nous étayons cette réponse car la typologie textuelle exige de l'apprenant d'exploiter les outils linguistiques propres à chaque type de texte, repérer le système d'énonciation et visée communicative. Le professeur doit faciliter la tâche à ses apprenants en attirant leurs attentions sur les spécificités de chaque type de texte .Cela aide énormément à comprendre le texte.

19/Est-ce que tous les objectifs visés par l'enseignant sont atteints à la fin de la séance ?



-Figure (19) représente les objectifs visés par l'enseignant.

Analyse :

La plupart des enseignants (56%) n'arrivent pas à atteindre leurs objectifs visés à la fin de la séance.

Commentaire :

L'objectif de l'enseignant est lié à la progression des compétences qui se fait d'une manière inadéquate. Dès fois certaines difficultés surgissent et empêchent l'enseignant d'atteindre tous ses objectifs.

Préconisations didactiques ou pistes didactiques

L'enseignant peut enseigner la compréhension de l'écrit en adoptant les démarches suivantes :

-L'enseignant doit faire acquérir à ses apprenants les compétences léctoriales.

-Il doit les entraîner à dégager les mots clés du thème traité.

-L'enseignant doit inciter ses apprenants à observer les éléments paratextuels ; ce premier contact avec le texte va leur permettre de formuler les hypothèses de sens et de repérer la typologie textuelle.

-Il doit aussi leur faire apprendre les outils linguistiques propres à chaque type de texte (adjuvant, opposant, focalisation, héros... dans le texte narratif).

-L'enseignant doit amener les apprenants à dégager les marques d'énonciation qui leur permettent de déterminer la posture de scripteur dans le texte (subjectif /objectif)

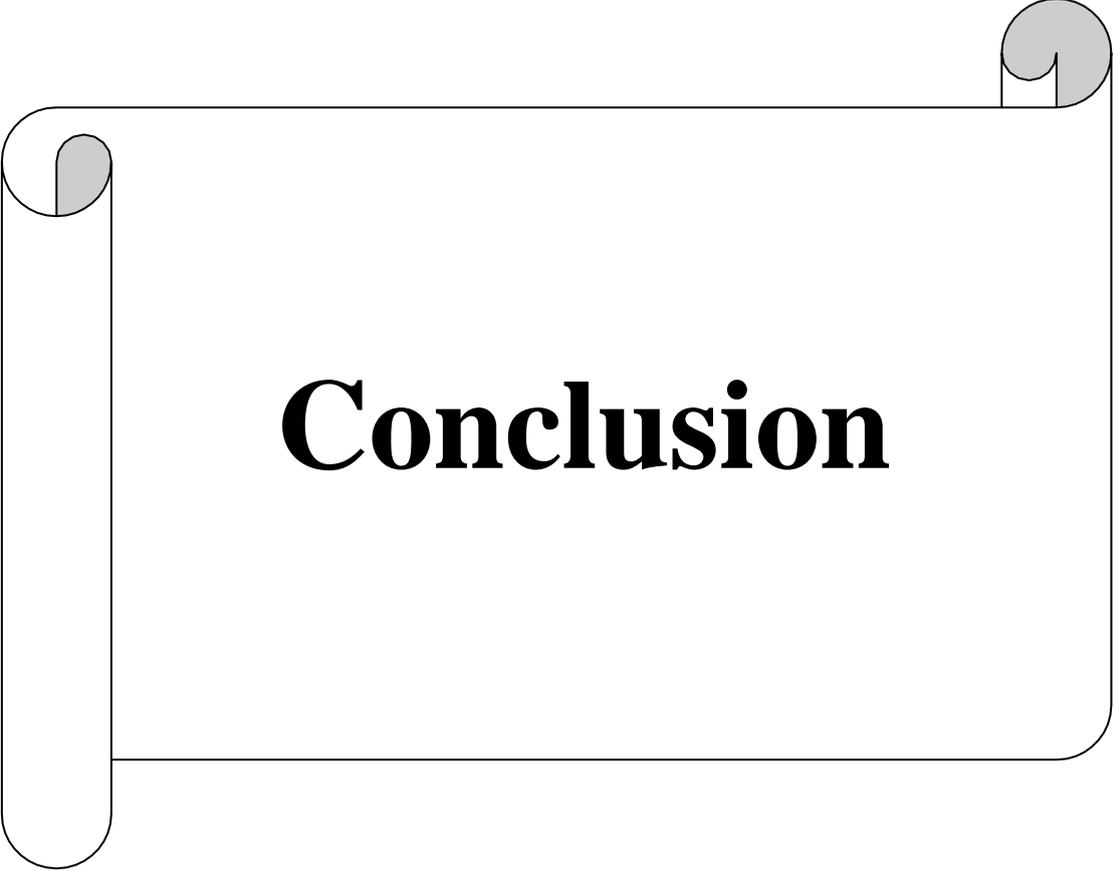
-La compréhension de l'écrit doit être thématique, elle doit être centrée sur les procédés linguistiques qui mènent les apprenants à déceler le sens.

-L'enseignant doit faire acquérir à ses apprenants des habiletés langagières en FLE qui leur permettent de surpasser le problème récurrent de l'interférence.

-La consigne posée par l'enseignant doit être relative au type et à la structure de texte pour que la tâche soit accomplie et aboutisse à ses fins.

-L'enseignant doit proposer à ses apprenants des activités de compréhension de l'écrit qui vont substituer à un comportement passif une attitude active.

-Ces démarches peuvent aider les apprenants à s'approprier petit à petit des méthodes qui leur donneront accès plus tard à s'adapter et à progresser dans des situations authentiques de compréhension de l'écrit.



Conclusion

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que la compréhension de l'écrit est une compétence valorisée qui permet à l'apprenant de s'entraîner et identifier les différentes typologies textuelles dont il sera capable de les exploiter dans la production écrite car il sera censé passer une épreuve écrite (Le baccalauréat). Dans le contexte scolaire, la compréhension de l'écrit constitue à la fois un moyen et un objectif d'apprentissage impliquant une nouvelle approche ; les processus de compréhension et leur mise en application comme acte pédagogique résultant des divers travaux des didacticiens. Ce qui a donné une variété de processus.

Partant des résultats obtenus dans notre expérimentation, nous pouvons déduire que les apprenants peuvent comprendre le sens sans comprendre le lexique, cette opération est due à la méthode adoptée par l'enseignant qui préconise la compréhension thématique, l'emploi des outils linguistiques, les spécificités de la typologie textuelle...etc. Au terme de cette recherche réservée aux processus et aux difficultés de la compréhension de l'écrit que rencontrent les apprenants de la 1^{ère} année secondaire, nous pouvons partir d'une première confirmation selon laquelle la compréhension de l'écrit est une, opération qui change et progresse selon plusieurs facteurs psycho-didactiques et spatio-temporels ; cette opération mentale a connu une évolution importante d'une simple réception passive à une conception interactive mettant en jeu trois variables indissociables: le texte, le lecteur et le contexte. Elle fait de l'apprenant un lecteur autonome, tout en s'adaptant aux diverses situations de lectures dans lesquelles il se trouve ainsi que les projets de lecture qu'il se fait à chaque fois (lire pour le plaisir, pour s'informer... etc.).

Enfin, la compréhension de l'écrit est un outil impérieux dans l'apprentissage de FLE, elle donne accès aux apprenants non seulement de développer leurs habiletés langagières de compréhension écrite mais également de s'approprier des stratégies intéressantes qu'ils peuvent exercer dans des multiples situations d'apprentissage de la langue française.

Références bibliographiques :

1/ Ouvrages

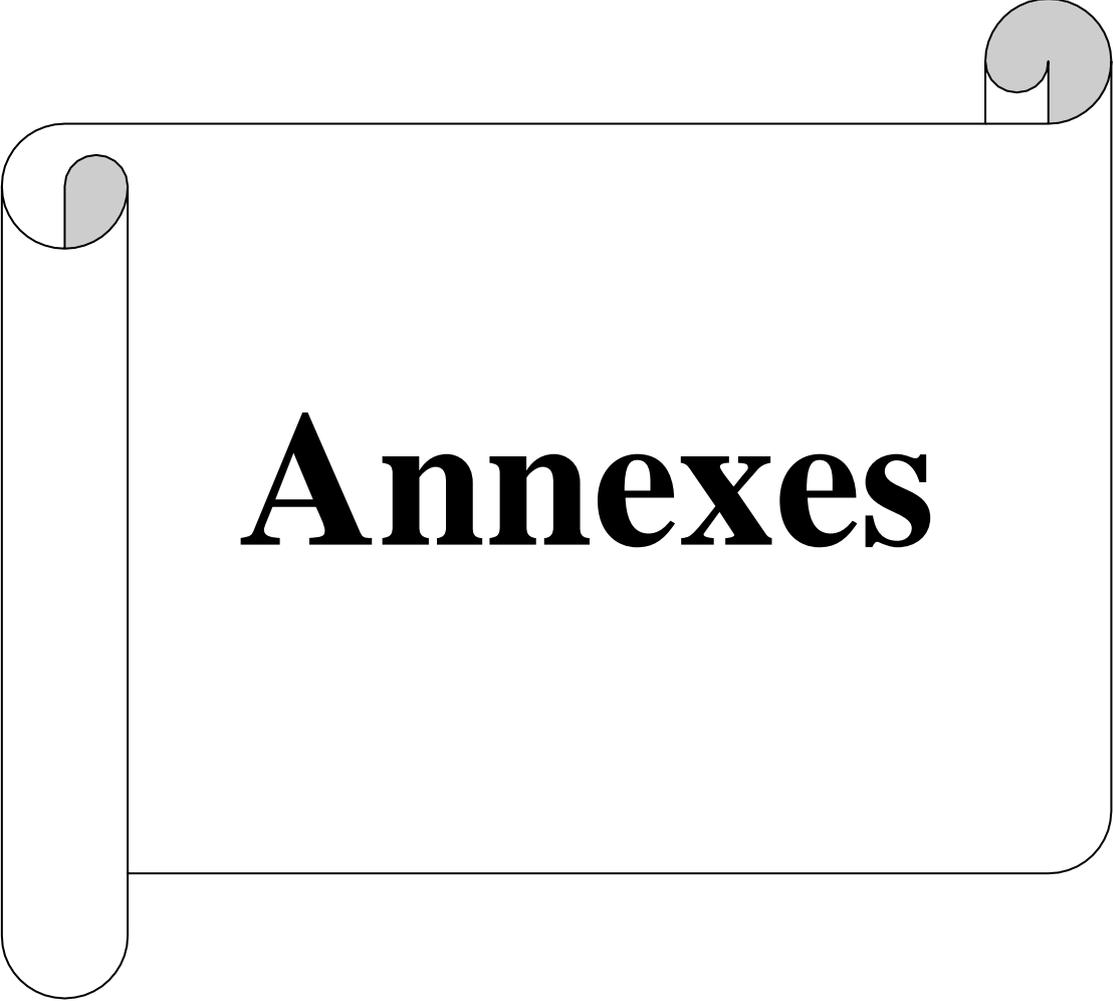
- Jean Michel, Adam, *Eléments de linguistique textuelle*, éd.Margada :319.
- Tabouret, Killer, Tabouret, *plurilinguisme et interférence in la linguistique le guide alphabétique*, Paris, Samoel, 1969.
- Dominique, Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, éd.Armand Colin : 279.
- Franck, Neveu, Franck, *Lexique des notions linguistiques*, éd.Armand Colin : 127.

3/ DICTIONNAIRES

- **GALISSON ROBERT ET COSTE DANIEL**, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, 1976.
- **CUQ JEAN-PIERRE**, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, Paris 2003.
- **FOULQUIER PAUL**, *Dictionnaire de la langue pédagogique*, Presses Universitaires de France, Paris 1971.
- **YVES REUTER ET AL**, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Elmidad Edition, Batna,Algérie 2011.
- **Robert, Paul**, *Le petit Robert*, éd.Roto, Paris, 2011 :2837. _

3 - SITOGRAPHIE

- - <http://tecfa.unige.ch:8888/riat140/17> consulté le 23/10/20012.
- - <http://opportunisme-cognitif.blogspot.com/2009/03/le-cognitivisme-une-definition.html> consulté le 23/10/2012
- - <http://www.surveystore.info/NSarticle/enquete-par-questionnaire.asp> consulté le22/11/2012.



Annexes

Questionnaire

Ce questionnaire est destiné aux enseignants de français du secondaire dans le cadre d'une recherche universitaire.

Nom :

Sexe :

Age :

1/Quelle méthodologie suivez-vous dans votre enseignement du FLE ?

.....
.....
.....

2/Quelle place occupe la compréhension de l'écrit dans l'enseignement du FLE ?

.....
.....
.....

3/ -Quelle est le volume horaire réservé à la séance de lecture (compréhension) par séquence ? Vous semble-t-il suffisant ?

.....
.....
.....

4/comment jugez –vous la participation de vos apprenants ?

.....
.....
.....

5/Comment évaluez-vous le niveau de lecture des apprenants ?

.....
.....
.....

6/D'après vous quelles sont les difficultés rencontrés par les apprenants en compréhension de l'écrit ?

.....
.....
.....

7/Les apprenants sont-ils capables de comprendre le sens sans comprendre le lexique ?

.....
.....
.....
8/pourquoi l'apprenant a recours à l'interférence lors de la compréhension de l'écrit ?

.....
.....
.....
9/ une compréhension linéaire est-elle nécessaire pour comprendre la thématique textuelle?

.....
.....
.....
10/Les apprenants peuvent-ils dégager les outils linguistiques utilisés dans le texte ?

.....
.....
.....
11/ Est-ce que l'enseignant doit faire comprendre aux apprenants ?

a- La typologie textuelle

b- le thème évoqué dans le texte

12/ Est-ce que l'enseignant doit adopter la même démarche dans des classe différentes ?
Pourquoi ?

.....
.....
.....
13/L'enseignant doit-il prendre en considération le niveau hétérogène des élèves en adoptant une pédagogie différenciée ?

.....
.....
.....
14/L'apprenant est-il capable de déchiffrer les non-dits des textes ?

15/L'image du texte joue-t-elle un rôle dans la compréhension textuelle?

.....
.....
.....

16/En quoi le contexte peut-il aider les apprenants à comprendre le texte ?

.....
.....
.....

17/Les difficultés lexicales renvoient-elles :

- a- à la méthode adoptée par l'enseignant
- b- aux lacunes du bagage linguistique
- c- au lexique difficile utilisé par l'auteur

18/Est-ce que les apprenants sont censés connaître les spécificités propres à chaque type du texte pour arriver à le comprendre ?

.....
.....
.....

19/Est-ce que tous les objectifs visés par l'enseignant sont atteints à la fin de la séance ?

.....
.....
.....